

Les Amis des Monastères

N° 185 - JANVIER 2016 - TRIMESTRIEL - 5 €



Une abbaye prémontrée :
Saint-Martin de Mondaye

“À la vue de l’astre,
ils se réjouirent d’une très grande joie..”
(Mt 2,10)



POUR QUOI NOUS BATTONS-NOUS ?

Dans le contexte difficile de ces derniers mois, parler de la vie monastique et contemplative peut sembler décalé et hors de propos ! Et pourtant, quelles que soient leurs traditions et leurs origines, nos communautés se battent depuis des temps immémoriaux au cœur de nos sociétés pour que la vie et la liberté du Christ grandissent et fructifient à travers les siècles. Ce message d'amour et de paix, beaucoup s'en sont moqués et l'ont brocardé, mais il demeure d'une tragique et terrible actualité. En faisant le choix d'aider les communautés monastiques en France, mais aussi à travers le monde, c'est non seulement une vision de l'homme, mais également une certaine vision de Dieu que nous voulons défendre.

Face à toutes les représentations tronquées qui veulent faire de l'être humain une machine à produire et à exploiter, ou une machine à tuer et à détruire, le projet monastique offre, depuis des siècles, une alternative crédible et absolument novatrice. Les monastères ont reçu pour mission, dès les origines, non seulement de transformer les déserts en jardins, de cultiver des terres inhospitalières et de donner naissance aux produits les plus fameux de nos terroirs, mais ils ont d'abord et surtout été fondés pour transformer et défricher le cœur des hommes et des femmes. Pour ce faire, ils ont non seulement sauvé la culture ancienne, mais ils ont aussi permis de grandes avancées en mettant sans cesse l'homme au cœur de leur quête. Car l'homme est le chemin qui mène à l'infini de Dieu.

L'étoile de Bethléem ne s'est pas éteinte. Elle continue de briller pour nous guider vers ces lieux parfois pauvres et sans attrait où le Christ a choisi de reposer. Certes, ces endroits ont rarement le confort des auberges de Bethléem. Et l'on y trouve un peu de tout. Mais ils sont ces lieux où l'homme est honoré et Dieu servi. Malheureusement, ces lieux risquent de disparaître peu à peu, dans l'indifférence générale, parce que les vocations

à ce service d'humanité et de paix viennent à manquer. Notre Fondation des Monastères peut aider à relever des murs, à sauver un patrimoine. Elle peut aussi éveiller des cœurs attentifs et généreux, mais elle ne peut faire vivre et faire renaître ces lieux. Il y a une dimension qui nous échappe complètement. L'Église peut-elle se passer de ces lieux de prière et de silence où l'Amour est aimé ?

Soutenir la Fondation, à travers ses interventions matérielles et juridiques, ce n'est pas seulement sauver ce qui peut encore l'être, mais c'est aussi et surtout permettre à des communautés vivantes de donner la vie, de transformer de l'intérieur un monde qui a besoin d'entendre cette autre musique dont les harmoniques ont créé la culture chrétienne. Dans le fracas de ce monde, la prière des moines et des moniales a une valeur éminemment prophétique, car elle exprime la victoire de la vie et de l'amour sur la haine et la mort. Elle redit la beauté de ce monde voulu par Dieu pour le bien de tous. Elle chante une vérité qui ne s'impose pas à coups de fusil et de bombes, mais qui s'expose sur une Croix. Car on ne peut dissocier l'humilité de l'Incarnation et la gloire de la Croix. C'est par ces deux réalités que le Christ sauve le monde, notre monde !



*Dom Guillaume Jedrzejczak
Président de la Fondation des Monastères*

Les Amis des Monastères

Revue trimestrielle

© Abbaye de Mondaye
(Calvados)

Les Amis des Monastères

ISSN : 1250-5188

Dépôt légal :

N° 16.362 - janvier 2016

Commission paritaire :

N° 1017 G 82214

du 6 Décembre 2012

Directeur de la publication :

Dom Guillaume Jedrzejczak

Rédacteur en Chef :

Pierre Avignon

Rédaction :

Tél. : 01 45 31 02 02

Fax : 01 45 31 02 10

Impression :

Atelier Claire Joie

Monastère des Clarisses

38340 Voreppe

Tél. Mon. : 04 76 50 26 03

Numéris : 04 76 50 87 52

Fax : 04 76 50 03 44

E-mail : clairejoie.voreppe@wanadoo.fr

SOMMAIRE

N° 185 – Janvier 2016

Une abbaye prémontrée : Saint-Martin de Mondaye

Vœux

par Dom Guillaume Jedrzejczak 1

Éditorial

Par fr. François-Marie Humann o. praem., père abbé de Mondaye 4

1. L'abbaye de Mondaye

Par fr. Dominique-Marie Humann o. praem., prieur de Mirasole 5

2. Une figure de l'abbaye : Godefroid Madelaine 15

3. Frère Maurice Frébourg, chanoine et peintre

Par fr. Foucauld Barrette o. praem. 17

4. « C'est en vain que peinent les bâtisseurs

si le Seigneur ne bâtit pas la maison. »

Par fr. François-Marie Humann o. praem., père abbé 22

5. Accueillir les hôtes que le Seigneur nous envoie.

Par fr. Maximilien Launay o. praem., hôtelier 28

6. « La joie de l'Évangile » à partager autour de l'abbaye de Mondaye

Par fr. Renaud Lorilloux o. praem., curé 32

7. Des apôtres étudiants ...

Par fr. Hugues Vernès o. praem., bibliothécaire 37

8. L'abbaye de Mondaye

Par Françoise Valognes-Thomas, titulaire des orgues 42

Art et prière

L'autel majeur de l'abbatiale de Mondaye 46

Vie de la Fondation :

I - Conférences données lors du conseil d'administration tenu à l'abbaye de Mondaye :

A - Une vision renouvelée du monachisme primitif

par Dom Guillaume Jedrzejczak, o.c.s.o. 48

B - Une application évolutive de la Règle au fil du temps

par Dom Hugues Leroy, o.s.b. 56

II - *In memoriam : Dom Louis Cochou, o.s.b.* 62

Vie religieuse :

I - Une exposition photographique dédiée à la vie consacrée 63

II - La publication du Cartulaire de Saint-Guénolé de Landévennec 64

Chronique juridique :

Traçabilité des dons : bonnes raisons à connaître et bonnes pratiques

à mettre en œuvre 65

Notes de lecture 69

Annonces 75

Abonnez-vous 76

ÉDITORIAL

La revue de la Fondation des Monastères offre à l'abbaye de Mondaye une heureuse occasion de mieux se faire connaître de ses lecteurs et des communautés. C'est une grande joie. Un numéro de la revue (n° 175, juillet 2013) avait déjà dressé un panorama de la vie canoniale en France et une présentation des chanoines réguliers. Récemment, nous avons accueilli avec plaisir à Mondaye les membres du conseil d'administration et le personnel de la Fondation. Les supérieurs d'un bon nombre de communautés normandes se sont aussi joints à nous, une partie de la journée du 2 octobre. Dans ce numéro, vous trouverez tout d'abord une histoire de l'abbaye, fondée à l'aube du XIII^e siècle, dans la filiation de l'abbaye prémontrée de La Lucerne, puis refondée par l'abbaye prémontrée belge de Grimbergen, après la Révolution française. Nous vous présenterons également nos travaux, passés, présents et à venir, indispensables pour faire vivre un bel ensemble, rebâti au début du XVIII^e siècle. Vous découvrirez aussi la diversité de nos ministères. À la différence des moines, nous exerçons en effet une activité pastorale dans l'abbaye grâce à l'hôtellerie où nous prêchons des retraites, mais aussi à l'extérieur, particulièrement dans la charge de paroisses dont la cure nous est confiée.



© Abbaye de Mondaye

Dans sa lettre à l'occasion de l'année de la vie consacrée, le pape François s'exprimait ainsi : « J'attends que grandisse la communion entre les membres des divers Instituts. [...] De cette manière, un réel témoignage prophétique pourra être offert plus efficacement. La communion et la rencontre entre les différents charismes et vocations est un chemin d'espérance¹ ». À sa manière, la revue de la Fondation des Monastères permet de répondre à cette attente du Saint-Père, par une connaissance mutuelle approfondie.

+ Fr. François-Marie HUMANN o. praem., père abbé de Mondaye

(1) Pape François, *Lettre apostolique à tous les consacrés*, 21 novembre 2014, II § 3.

1 - L'ABBAYE DE MONDAYE

1202 – 2015

Le temps des fondations

Une verte colline, dernier escarpement du bocage normand avant la plaine de Bayeux, un lieu de sources. C'est le mont d'Ac (de l'eau), dont le nom vite transformé par le latin des chartes en *Mons Dei*, finit par être Mondaye. Ladite colline, vers 1200, est habitée par une petite colonie de religieux groupés autour du premier abbé connu, Roger de Juaye. C'est l'époque où la Normandie quitte le joug des Plantagenêt pour connaître celui de Philippe Auguste. Les premiers arpents de terre, les premiers moulins, sont dus à la générosité du seigneur local, Raoul de Percy, et à la bienveillance de l'évêque de Lisieux, Jourdain du Hommet, à qui appartient la baronnie de Nonant (enclave de son diocèse dans celui de Bayeux) où se trouve la nouvelle fondation.

En octobre 1216, l'évêque Jourdain écrit au chapitre général de Prémontré pour officialiser l'intégration de la communauté de Mondaye dans l'ordre de saint Norbert, sous la paternité de l'abbé de La Lucerne d'Outre-Mer, à qui il l'a confiée. Un nouvel abbé, Richard, est élu, premier d'une lignée de 48 abbés jusqu'à nos jours. L'abbatiate de Richard est celui de la construction du monastère et de la première église abbatiale, de style nouveau, ogival, dont il ne reste plus rien aujourd'hui mais dont on disait au XVII^e siècle, qu'elle était « fort belle ».

Conformément à l'idéal canonial, les frères de Mondaye mènent la vie contemplative et la prière chorale, très soignée dans l'Ordre de Prémontré, en même temps que la vie pastorale : en 1215, Mondaye reçoit sa première paroisse, toute voisine du monastère, Saint-Vigor de Juaye, où est nommé le frère Gauthier, premier curé d'une longue lignée de frères de l'abbaye qui desservent donc cette paroisse depuis 800 ans ; en 1259, l'abbaye reçoit Saint-Pierre d'Ellon et en 1313 Saint-Vigor de Trungy. Ce nombre peu élevé de paroisses, qui ne changera pas jusqu'à la Révolution, indique la modestie de l'abbaye, dont l'effectif n'a jamais beaucoup dépassé une quinzaine de chanoines, et dont le vrai titre de gloire semble surtout, après la relative prospérité du XIII^e siècle, d'être restée fort pauvre.

Les temps troublés

Il faut dire que les XIV^e et XV^e siècles sont des époques très dures, qu'on a peine à imaginer aujourd'hui : la Guerre de Cent ans a été l'occasion de pillages incessants par les troupes belligérantes, créant l'insécurité, la ruine, les famines. Dans les années 1350-1370, la Normandie souffrit beaucoup, les Anglais et leurs alliés les Navarrais de Charles le Mauvais ravagèrent le Bessin. Les fermes de l'abbaye étaient dévastées, on n'y faisait plus paître, les paysans étaient découragés de cultiver : « Aucun n'osait demorer sur le païs ». Le règne de Charles V ramena un peu d'ordre, lorsque Bertrand du Guesclin eut pris le commandement des armées royales. Le connétable avait un château à Maisy, tout près de Mondaye : on le vit en 1377 solliciter l'hospitalité du père abbé Geoffroy Randouin. Reste que Mondaye peinait. Une supplique de la communauté aux chanoines de la Sainte-Chapelle, en 1388, en garde la trace : « Leur abbaïe est de très petite fondation, ils n'ont que 200 livres de rente, ils sont onze prêtres avec leurs serviteurs, leur moustier a été abattu à cause des guerres et ils n'ont de quoi vivre s'ils ne labourent eux-mêmes leurs terres ».

Les guerres de religion, qui causèrent la ruine de tant de monastères français, n'épargnèrent pas Mondaye. En 1562, les protestants se soulevèrent en Normandie, s'imposèrent à Rouen, à Caen, à Bayeux, dont ils mirent à sac la cathédrale. L'abbaye fut pillée et les religieux s'enfuirent. En 1565, le père abbé Julien Guichard fut assassiné traîtreusement par des Huguenots fanatiques. Et pourtant, la vie religieuse ne cessa pas, la foi et le courage ne se démentirent pas. Les bienfaiteurs non plus ne manquèrent jamais : dès 1570, grâce à la noble famille des Suresnes, le monastère fut sauvé et sans doute en partie reconstruit, et l'église ornée d'un jubé. Restait tout de même un spectacle désolant, qu'une chronique de l'époque raconte ainsi : « Il y a dix chanoines fort pauvrement vêtus, le cloître est fort rustique, le dortoir malpropre et ruiné, ils n'ont aucune baronnie ni terre remarquable ». Sans doute aussi, les pauvres religieux, « pressurés, fugitifs, dispersés de-ci delà » pendant les guerres de religion, avaient-ils relâché la discipline conventuelle...

L'époque classique

Quand l'aurore du XVII^e siècle se lève sur la France et que paraissent les figures de François de Sales, de Vincent de Paul, de Bérulle et de Jean Eudes – à juste raison, l'abbé Bremond a parlé d'*invasion*

mystique – la petite abbaye de Mondaye prépare aussi une belle résurrection spirituelle. Le long abbatiat de François du Bouillonney (1587-1631) fut une bénédiction. Non seulement l'abbé reconstruisit à neuf le dortoir des religieux, réparant aussi de nombreux bâtiments abattus, mais il s'occupa de remettre en vigueur les observances. Le 27 mai 1615, quand le chanoine Jean Lepaige, visiteur canonique, arrive à Mondaye, il est frappé par la pauvreté de la maison, mais aussi par sa bonne tenue religieuse. Dans le *relictum* (compte-rendu) qu'il laisse, ses observations n'accablent pas le monastère, tout au plus se préoccupe-t-il de voir la sacristie, pillée lors des assauts huguenots, retrouver un « ciboire d'argent, qui renfermera l'Auteur même de la grâce ». La communauté se recrute avec peine et Lepaige encourage l'abbé « à recevoir des novices pieux et instruits, dignes enfin, autant que faire se pourra, d'être enrôlés dans notre sainte milice ». En 1631, lorsque meurt l'abbé du Bouillonney, la communauté a redressé le matériel – doublant les rentes annuelles du monastère par une bonne gestion – et le spirituel. L'épithaphe de l'abbé François, qu'on lit encore sur sa dalle dans l'église de Mondaye, joue sur le nom du prélat : *bullisse divino apparet amore pectus*, le cœur du prélat a « bouillonné d'amour divin ». C'est facile, mais admiratif, pour une belle figure de religieux de la Contre-Réforme.

La mort de cet abbé, cependant, ouvre une nouvelle page dans l'histoire de Mondaye. L'abbaye avait échappé jusqu'ici à la commende, cette plaie de la vie religieuse de l'Ancien Régime, qui ruina tant de maisons. Or voici qu'en 1631, le roi Louis XIII nomme un abbé commendataire, Claude Leclerc du Tremblay. Le nouvel abbé est âgé de 14 ans et son père est gouverneur de la Bastille. Il « possède » Mondaye jusqu'à sa mort en 1704, soit pendant 71 ans.

En réalité, cette première période de commende ne fut pas trop dommageable à l'abbaye, parce qu'en 1634, les religieux de Mondaye obtinrent de s'agrèger à la Congrégation de l'Antique Rigueur, une réforme de l'Ordre initiée en Lorraine par l'abbé Servais de Lairuelz, qui avait fait pour Prémontré ce que Rancé fera pour Cîteaux un demi-siècle plus tard : une réforme de l'intérieur. La « Réforme de Lorraine », approuvée par le pape Paul V en 1617, avait été bien suivie en Normandie, et Mondaye, en s'y agrégeant, bénéficiait de son élan spirituel considérable. La communauté y gagnait le droit de choisir ses prieurs, en cas d'abbé commendataire. Ainsi, loin de s'étioler, Mondaye vécut une floraison spirituelle sous de remarquables prieurs. De bons

novices se présentèrent, attirés par le rayonnement de la maison. On n'avait d'ailleurs jamais vu telle affluence : en 1644, six professions solennelles, sept en 1645, dix en 1647. Cette année-là, on établit le noviciat commun de la province prémontrée réformée de Normandie à Mondaye.

En 1704, mourut Claude du Tremblay, et par la grâce de Louis XIV, les trois abbés qui lui succédèrent, pendant un bon demi-siècle, furent des abbés réguliers, et de bons abbés. Au premier, Philippe Lhermite, on doit la décision de reconstruire entièrement l'abbaye. Les Prémontrés n'ont pas échappé à cette passion de la belle architecture et de la pierre qui caractérise le XVIII^e siècle. De Prémontré à Pont-à-Mousson, pour ne donner que des exemples français (mais il y en a tant d'autres en Brabant, en Souabe, en Autriche...), l'Ordre a reconstruit toutes ses maisons ! Passablement abîmés par les ans, l'église et les bâtiments conventuels de Mondaye méritaient sans doute cette reconstruction. Le Père Lhermite eut la chance de trouver dans la personne de son propre prieur, frère Eustache Restout (1655-1743), un peintre-architecte d'une exceptionnelle envergure.



Père Eustache Restout © Abbaye de Mondaye

En 1706, on posa la première pierre de la nouvelle église, et la construction demanda une dizaine d'années, puisqu'on dressa la croix qui surmonte la façade en 1717. On ne sait si Restout avait déjà exercé son talent ailleurs, mais il avait environ 50 ans en 1706. Il était au sommet de sa maturité. Il dirigea la construction de l'église.



Père Olivier Jahouel © Abbaye de Mundaye

Sous l'abbatiat du P. Olivier Jahouel, entre 1725 et 1738, il fit bâtir le logis conventuel, le grand escalier, et enfin, sous l'abbatiat du P. Louis Joseph Reusse, la ferme, dont le porche (1740) constituait, jusqu'à la Révolution, l'entrée principale de l'abbaye. L'ensemble de l'architecture et de la décoration de l'église est frappant par sa sobriété, son équilibre. Le P. L.J. Reusse, administrateur intelligent et religieux exemplaire, mourut en 1763 et ce fut avec lui la fin des abbés réguliers. Désormais, jusqu'à la Révolution, Mundaye se trouverait aux mains d'abbés commendataires peu intéressés par le monastère, sauf à en percevoir une part des rentes.

Révolution et péripéties

Vers la fin du XVIII^e siècle, dont les « Lumières » proclamaient à la jeunesse de France l'inutilité de la vie religieuse, l'abbaye, du reste appauvrie par la commende, recrutait moins. Le procureur du district de Bayeux, en 1791, trouvera douze profès – sans doute y avait-il quelques novices aussi. Mais c'était la fin. En janvier, on fit les inventaires et en mars, on chassa les religieux, qui priaient sur la colline depuis l'aube du XIII^e siècle, au nom de la Liberté rendue aux citoyens. Les cloches cessèrent de sonner, les orgues se turent. On vendit les fermes de l'abbaye, y compris la basse-cour abbatiale. L'église eut à subir les profanations du culte décadaire, mais fut sauvée des démolisseurs parce que les habitants de la paroisse réclamèrent l'abbatiale comme leur église. Rescapé de la tourmente, le dernier prieur de l'abbaye, le P. Luc Goujon devint d'ailleurs en 1802 le premier curé concordataire de Juaye-Mundaye.

En attendant, l'abbaye a été vendue aux enchères à un vieil officier enrichi. Puis les propriétaires se succèdent, sans savoir quoi faire de ce monastère trop grand pour un particulier et dont on ne peut même pas démonter les pierres de l'église pour la revente.



Que va devenir Mondaye ?

Les trappistines de Mondaye

En mai 1815, à l'heure où l'Europe est à nouveau mise à feu par les Cent Jours, une petite caravane de sept religieuses trappistines venues de Valenton, près de Paris, achète la propriété de Mondaye et s'installe dans le couvent. Ces moniales sont conduites par Mère Marie des Séraphins de Chateaubriand, une femme exceptionnelle, bénédictine avant la Révolution et qui recommençait, depuis 1804, sous l'habit de la Trappe. À leur arrivée à Mondaye, elles sont si démunies, dit-on, qu'elles apportent tous leurs biens sur le dos d'un âne.

Les sœurs forçaient l'admiration de Dom de Lestrangé : « Elles n'ont pas de feu, pas d'infirmerie, pas de couvertures suffisantes pour la nuit, pas de second habit pour changer et laver l'autre » ! À ce maigre régime, aux jeûnes incessants, au travail manuel et aux vœux de religion scrupuleusement observés, elles ajoutent un vœu supplémentaire d'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, qui retranche encore au peu de sommeil prévu par la Règle. Tout austère que soit leur vie, le recrutement est abondant : de 1815 à 1827, pas moins de 56 entrées. C'est heureux parce que la longévité est modeste. Mal nourries, mal chauffées, manquant de sommeil, la communauté est un vrai holocauste : en trente ans, de 1815 à 1845, quelque 74 trappistines décèdent, bien jeunes pour la plupart. Elles sont enterrées devant notre sacristie conventuelle. À la mort de Mère de Chateaubriand, la Mère de Graille lui succède, mais elle assiste impuissante au dépérissement de son couvent.

Un deuxième essaim, venu de Laval, relève alors la vie religieuse trappiste à Mondaye, mais en 1845, les sœurs quittent définitivement Mondaye pour La Cour-Pétral (Chartres). Les trappistines semblent avoir été aimées par la population. Elles tenaient, pour subsister, une petite école

primaire, où les jeunes filles des communes voisines apprenaient les rudiments. Nul doute que ces trente années de sacrifices et de prières aient sanctifié la terre de Mondaye, conservé les bâtiments, préparé la voie à notre restauration.

Le retour des prémontrés

C'est à un prêtre de Bayeux, l'abbé Florentin Truffaut, que l'on doit le retour des prémontrés à Mondaye. Le 22 août 1857, il a acheté l'abbaye, pour 25500 francs. Il veut trouver des prémontrés en Belgique (où l'Ordre s'est restauré depuis les années 1830) et leur vendre l'abbaye avec le projet de restaurer la vie norbertine en France. La Providence lui vient en aide : les prémontrés de l'abbaye de Grimberghen (Bruxelles) acceptent l'audacieux pari, achètent l'abbaye en 1858 et quelques mois plus tard, les trois premiers pionniers belges arrivent à Mondaye. C'est la mi-temps du Second Empire, favorable à la vie religieuse, encore que les termes du Concordat de 1801, jamais abolis, ne donnent aucune légalité aux monastères de France.



*Père Joseph Willekens
© Abbaye de Mondaye*

Cette refondation, sans être tapageuse, est tout de même un succès car les premiers novices français arrivent très vite. On répare la maison : les pères belges savent trouver les bienfaiteurs, comme la marquise de Briges, qui donne entre 1858 et 1864 quelque 100 000 francs or, ce qui est considérable. Sanction de cette refondation réussie, en 1873, le titre abbatial est restauré et conféré au supérieur, le Père Joseph Willekens, qui devient le 38^e abbé de Mondaye.

L'abbatiate s'annonçait paisible et même prometteur : après une petite fondation à Balarin dans le Gers (1867), le nouvel abbé accepte de fonder à Nantes (1879). Mais les décrets ministériels de mars 1880 sur les Congrégations non autorisées, viennent semer la panique : en quelques semaines, les jésuites sont expulsés, quelque 261 monastères et couvents de France sont fermés. Après quelques mois d'agitation, la décision de fermer Mondaye tombe, comme un couperet.

Le 4 novembre à 8h30 du matin, le sous-préfet de Bayeux vient poser les scellés sur le monastère, les frères sont chassés. Le père abbé, belge, est expulsé du territoire français. Tandis que trois frères, chargés de la paroisse, se font gardiens de la maison, la communauté se réfugie à Evrecy, chez la mère du sous-prieur, puis au château de Cottun, prêté par le marquis de Molandé (1887-1893). Ce n'est pas précisément la « vie de château », même si les frères, discrets sur leur rassemblement interdit, gagnent honnêtement leur vie en prêchant des missions.

En septembre 1893, la communauté rentre à Mondaye. En l'absence du père abbé exilé qui ne reviendra plus en France, le prieur Godefroid Madelaine gouverne l'abbaye. C'est un religieux de grande classe, un historien et un spirituel, confesseur au carmel de Lisieux, prédicateur dans de nombreuses communautés. Le P. Madelaine signe les actes pour le rachat de Mondaye au baron Gérard, qui avait acquis l'abbaye au moment des expulsions. En 1895, on installe la belle bibliothèque de l'aile Nord, en 1898, on construit le cloître de cette aile Nord. En 1899, coup dur pour la communauté de Mondaye, le prieur Madelaine est élu abbé de Saint-Michel de Frigolet et quitte la Normandie pour la Provence.

Nouvel exil. Mondaye en Belgique



Père Exupère Auvray
© Abbaye de Mondaye

Le nouveau prieur, le P. de Panthou, ne se doute pas qu'il va devoir faire face à d'immenses difficultés. Ou peut-être s'en doute-t-il un peu, car le climat politique – laïque et anticlérical – se fait menaçant à nouveau. La loi du 9 juillet 1901 oblige les congrégations à demander l'autorisation de vivre sur le territoire français. Elle est appliquée sévèrement par le gouvernement Combes (à partir de 1902) et de nombreux monastères quittent la France sans même solliciter l'autorisation, le plus souvent refusée. En 1903, Mondaye doit s'exiler en Belgique. On vend le monastère en vitesse, car un entrepreneur de Rouen

a fait montre d'intérêt pour la vraie carrière de pierres que représentent les bâtiments ! Un homme de paille et bon chrétien, M. Robyns de Schneidauer, achète l'abbaye avec la promesse de la revendre aux religieux à son prix d'achat s'ils rentrent en France. Pour les frères, une aventure belge de près de vingt ans commence. La communauté s'installe dans un ancien couvent à Bois-Seigneur-Isaac (près d'Ophain) qui est aussi un lieu de pèlerinage à une relique du Saint-Sang. La liturgie prémontrée et la bonté des pères français ont un beau succès dans ce paisible oasis du Brabant wallon. La communauté se recrute bien : en 17 ans de présence, 12 jeunes français et 22 jeunes belges ! Depuis 1908, le P. de Panthou est devenu abbé mais il meurt en 1915, pendant une Grande Guerre qui affaiblit le monastère : frères mobilisés, dures restrictions d'un temps d'occupation. Le nouvel abbé, Exupère Auvray, va gouverner Mondaye pendant vingt ans. C'est lui qui ramène la communauté en France, en 1921.

Histoires contemporaines...

Il faut être plus sobre sur une histoire qui devient trop proche de nous. Disons tout de même que Mondaye en 1921 était une bien pauvre abbaye, à restaurer à nouveau, isolée dans le fond de la campagne, et qui peine à se recruter, après les saignées de la guerre. L'entre-deux-guerres est donc modeste mais l'abbaye accepte tout de même de fonder un prieuré à Longpont (Oise) en 1923. Quand la deuxième guerre mondiale commence, les jeunes religieux partent au front, sont faits prisonniers ou passent en Angleterre, comme frère Vincent Godard. Pour les autres, ce sont les dures années d'occupation qui commencent et même si les Allemands sont dans la maison, la vie conventuelle ne cesse pas. Le saint abbé Exupère meurt en 1941, laissant la communauté désemparée.

Il faut attendre l'après-guerre, les abbatiats du P. Yves Bossière (1947-1955) et du P. Paul Dupont (1956-1971) pour voir Mondaye « décoller » un peu, si on ose dire : ces deux jeunes abbés, épris de l'idéal canonial, recrutent de nombreux jeunes, même si tous ne persévèrent pas. L'abbé Yves lance la ferme laitière et ouvre un prieuré d'études à Étiolles (près du Saulchoir dominicain), l'abbé Paul fonde deux prieurés « urbains » (Noisy-le-Grand et Caen) pour donner un travail pastoral missionnaire aux religieux. Le Concile est vécu comme partout avec enthousiasme et l'abbé de Mondaye est une des chevilles



Père Yves Boissière © Abbaye de Mondaye

ouvrières des chapitres de rénovation des Constitutions, en 1968-1969. Mondaye, comme de nombreux monastères, vit dans l'après-Concile une période incertaine. L'*aggiornamento* liturgique suscite de belles créations musicales et un atelier d'ornements liturgiques dont la production est encore aujourd'hui remarquable.

L'abbatiate « à temps » étant devenu de rigueur, les abbés se succèdent à un rythme éloquent, cinq en trente-cinq ans, chacun apportant sa note à la construction communautaire. Les « fondations » de prieurés dépendants (en France et en Italie) ne manquent pas, aux longévités diverses. Sous l'abbatiate du père abbé Joël Houque, en 2007, l'abbaye rachète la ferme abbatiale, qui formait depuis 1790 une propriété privée séparée du monastère : avec joie, on y lance les travaux d'une belle hôtellerie. En 2009, la communauté fête les 150 ans de sa renaissance grâce à l'abbaye de Grimberghen (1859).

Sous la crosse de l'abbé François-Marie Humann, la communauté canoniale d'aujourd'hui, riche d'un recrutement régulier ces dernières années, mène une vie conventuelle heureuse, ouverte sur une active pastorale d'accueil et de mission, et au cœur, plein de beaux projets.

Fr. Dominique-Marie DAUZET o. praem., prieur de Mirasole

2 - UNE FIGURE DE L'ABBAYE : GODEFROID MADELAINE



Père Godefroid Madelaine

mémoire, il était également souvent au dehors pour la prédication, à Caen ou à Lisieux. En 1880, le père abbé de Mondaye, le père Willekens, de nationalité belge, fut expulsé et la communauté dispersée. Le père Godefroid fut alors l'âme de Mondaye en déroute, pressant les frères de se réunir et organisant la vie commune au château voisin de Cottun, puis préparant le retour à l'abbaye qui s'effectua le 2 février 1894.



L'abbaye Saint-Michel de Frigolet

Né au Tourneur (Calvados) en 1842, Victor Madelaine entra en 1858, au petit séminaire de Sommervieux quand, en 1858, arrivèrent les deux premiers prémontrés flamands envoyés en France par l'abbaye de Grimbergen. Il fut séduit et se présenta, en 1861, au postulat de Mondaye avec trois autres camarades. Prêtre en 1865, il commence très vite à publier, notamment en 1874 son *Essai historique sur l'abbaye de Mondaye* et en 1878, *L'amitié religieuse de S. Bernard et S. Norbert*. Il est en 1869 maître des novices, puis professeur de théologie et en 1877, sous-prieur. Doué d'une grande faculté de travail et de

Une invitation à prêcher une retraite à l'abbaye prémontrée provençale de Frigolet devait bouleverser sa vie : en 1899, il fut en effet élu père abbé de Frigolet. Son abbatiat fut marqué par l'exil, en avril 1903, de sa communauté à Leffe-Dinant (Belgique). Pendant vingt ans, le père Godefroid a guidé

ses frères de Frigolet avec un esprit profondément religieux et selon les traditions de l'ordre de Prémontré.

En 1919, le Père Godefroid démissionna et se retira dans la communauté de Mondaye, alors en exil à Bois-Seigneur-Isaac (Belgique). Il rentra avec eux à Mondaye en 1921. En 1927, il prépara une nouvelle édition de sa *Vie de saint Norbert*. Il mourut en 1932, vénéré par ses frères et tout l'Ordre, dont il était le senior.

Le père Godefroid Madelaine joua un rôle important dans l'histoire de sainte Thérèse de Lisieux¹, puisqu'ami du supérieur du Carmel, l'abbé Delatroette, il prêcha plusieurs fois au Carmel : en 1896, il y recueillit les tentations de Thérèse contre la foi et lui conseilla de toujours garder le texte du Credo sur elle. Il encouragea ensuite la publication de *l'Histoire d'une âme* et lui donna sa première préface. Les carmélites de Lisieux l'ont, pour cette raison, baptisé « le Parrain de *l'Histoire d'une âme* ».

D'après l'Hagiologie de l'ordre de Prémontré, Winberg, 2005, p.254-255



(1) Voir à ce sujet : Claude Langlois, *Les premiers thérésiens*, Paris, Honoré Champion, 2015, p.45-57.

3 - FRÈRE MAURICE FRÉBOURG, CHANOINE ET PEINTRE

Entièrement reconstruit au début du XVIII^e par le P. Eustache Restout, artiste peintre et alors prieur de la maison, Mondaye forme aujourd'hui un ensemble remarquable d'une rare unité. Architecture, peintures, sculptures et boiseries sont de style classique français, offrant un cadre majestueux pour le déploiement de la liturgie prémontrée et pour la vie conventuelle. Toutefois, une pièce peut surprendre et étonner : la salle du chapitre et ses fresques des années trente ; celles-ci sont également l'œuvre d'un frère, le P. Maurice Frébourg, par ailleurs longtemps chantre et curé.



© Abbaye de Mondaye

Frère Maurice en religion, André Frébourg pour l'état-civil, fut initié à la peinture par son père Jules Frébourg. Il écrira de lui qu'il fut son premier professeur de dessin. Après l'obtention d'un baccalauréat ès Lettres en 1925, il se présente, avec un tableau d'un *Christ instituant l'Eucharistie*, au concours d'entrée des Ateliers d'Art Sacré, fondés et dirigés par Maurice Denis et Georges Desvallières. Son apprentissage aux Ateliers d'Art Sacré,

l'esprit de création profondément chrétien qui y règne et la personnalité du peintre Maurice Denis le marqueront fortement. André Frébourg, devenu frère Maurice, considèrera toute sa vie Maurice Denis comme un maître.

Dans la revue *Art Sacré* en 1954, on peut lire ce témoignage qui nous permet d'imaginer l'atmosphère au sein de ces ateliers : « Les Ateliers avaient polarisé les jeunes artistes que leurs aspirations religieuses détournaient des académies banales et ils commençaient à les envoyer au cloître les uns après les autres¹ ». André Frébourg, lui, choisit l'ordre de Prémontré pour répondre à l'appel du Christ. Il entre le 13 octobre 1929 à l'abbaye Saint-Martin de Mondaye.

(1) Revue *Art Sacré*, 9-10, Mai-Juin 1954, témoignage de Robert Boulet, p.11.

Dès son noviciat, il met au service de la communauté ses dons artistiques. Il illustre la revue des tertiaires de l'abbaye *Sub umbra* et les livres de frère François Petit, historien de notre Ordre. Il exécute de petites commandes (affiche de congrès eucharistiques, images pieuses, tampon de paroisse...). En 1937, il peint les fresques de la salle du chapitre de notre abbaye : c'est le début d'une production importante de décorations murales d'églises, principalement dans les années cinquante. Frère Maurice peindra jusqu'en 1985, année de son rappel à Dieu, retournant notamment au petit village de Saint-Germain-d'Ectot à quelques kilomètres de l'abbaye, pour y rafraîchir ses peintures réalisées en 1955 dans la petite église de la Reconstruction.

La pensée d'André Lhote, artiste cubiste et théoricien de l'art, marqua également le frère Maurice Frébourg, dont les livres constituent une part importante de sa bibliothèque et qu'il cite ainsi : « André Lhote enseigne : "La rime des lignes et des couleurs est essentielle pour la composition d'un tableau". La plupart des tableaux présentés dans cette église ajoute à la rime plastique, la rime intellectuelle du parallélisme de l'enseignement biblique²». Voilà sans doute la clef de lecture pour comprendre et apprécier l'œuvre de frère Maurice, où les ponts entre les deux Testaments sont constants, les scènes de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance mises en parallèle s'éclairant mutuellement. Ainsi, véritable « prédication pariétale » selon les mots du frère Vincent Godard, ses peintures sont le fruit de ses méditations des Écritures.

Revenons à la salle du chapitre de Mondaye, que frère Maurice orne de trois grandes fresques, première réalisation d'importance. Prémontré dans l'âme, frère Maurice nous rappelle ici dans ces peintures murales l'histoire et les charismes de l'Ordre auquel il appartient, ce qui en fait l'identité. Nous pouvons voir saint Norbert, fondateur de l'ordre de Prémontré, recevoir des mains de saint Augustin sa règle, puis la profession des premiers prémontrés le jour de Noël 1121 et enfin dans une même composition, sur le thème de la louange, l'Église en prière et la vêtue de saint Norbert.

Dans le livre de Maurice Denis, *Nouvelles théories sur l'art moderne, sur l'art sacré*, frère Maurice souligna ces mots qui définissent ce qu'est

(2) R.P. Maurice Frébourg, note personnelle, archives de Mondaye.



La salle du chapitre. La Règle © Abbaye de Mundaye

une œuvre d'art : « C'est d'être à la fois décoration et expression, ornement et poésie ». C'est sans doute ce qu'il a voulu mettre en œuvre ici. Ainsi, chaque peinture est chargée de symboles. Un cœur rayonnant condense les premiers mots de la Règle de Saint Augustin : « Avant tout, vivez unanimes à la maison, ayant une seule âme et un seul cœur en quête de Dieu³ ». Les premiers frères présentent leurs vœux à la manière des Mages apportant leurs présents à Jésus enfant, qui couché non dans une mangeoire mais sur un autel, devient Eucharistie, dont saint Norbert fut le défenseur en son temps.



La salle du chapitre. Les vœux © Abbaye de Mundaye

(3) *La règle de saint Augustin*, traduction de T.J. Van Bavel o.s.a.

On peut citer encore les volutes d'encens image de la prière qui monte vers Dieu. Sur chaque mur, des anges sont présents, contemplant, entourant et accompagnant. Pensons alors à cette exhortation de notre père saint Norbert : « Fixez et élevez vos cœurs vers le royaume céleste où sont les joies véritables, et animés du désir de votre perfection, suivez au-delà des nues ceux qui sont parfaits, sur les ailes de la contemplation des choses divines⁴».



© Abbaye de Mondaye

Maurice Denis décrivait ainsi le programme des Ateliers d'Art Sacré : « Le principe de l'expression religieuse est dans l'observation virginale et naïve de la nature et dans *l'expérience personnelle de la vie intérieure* : tel est le programme que je propose à notre École d'art sacré⁵ ».

Plus tard, le Concile Vatican II rappellera la dimension évangélicatrice de la pratique des beaux-arts, qui « visent à exprimer de quelque façon dans les œuvres humaines la beauté infinie de Dieu, et ils se consacrent d'autant plus à accroître sa louange et sa gloire qu'ils n'ont pas d'autre

(4) Extrait du *Sermon de saint Norbert*, traduction française publiée par le Père Godefroid Madelaine dans son *Manuel du Tiers-Ordre de saint Norbert*, 2^e éd., Caen, 1887.

(5) Maurice Denis, *Nouvelles théories sur l'art moderne, sur l'art sacré. 1914-1921*, L. Rouart et J. Watelin, éditeurs, 1922, p. 250.



© Abbaye de Mondaye

propos que de contribuer le plus possible, par leurs œuvres, à *tourner les âmes humaines vers Dieu*⁶ ».

« *Expérience personnelle de la vie intérieure* », « *tourner les âmes vers Dieu* » : ces deux expressions résument l'œuvre religieuse de frère Maurice Frébourg, sa source d'inspiration et son but. Ses peintures témoignent de son expérience personnelle de vie intérieure, qui s'exprime dans sa connaissance et sa méditation de la Parole. Œuvres didactiques d'un pasteur, elles orientent nos âmes vers Dieu. Ainsi son activité de peintre apparaît-elle à l'origine de sa vocation religieuse qui, elle-même, en permit l'épanouissement. Un bel exemple pour chacun de développer les dons reçus, pour une louange toujours plus grande du Créateur et dans l'espérance de s'entendre dire un jour : « Très bien, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle pour peu de choses, je t'en confierai beaucoup ; entre dans la joie de ton Seigneur » (*Mt 25,15-21*).

Fr. Foucauld BARETTE o. praem.

(6) Concile Vatican II, *Sacrosanctum concilium*, n° 122.

4 - « C'EST EN VAIN QUE PEINENT LES BÂTISSEURS, SI LE SEIGNEUR NE BÂTIT LA MAISON »

L'histoire des abbayes semble obéir à une loi quasiment universelle : les délabrements matériels vont de pair avec des crises morales et les restaurations temporelles s'unissent aux renouveaux spirituels. L'abbaye de Mondaye connaît depuis maintenant quelques décennies une période de restauration temporelle remarquable, d'abord préparée dans l'ombre en concertation avec les différents acteurs publics, puis apparaissant au grand jour au fur et à mesure que les projets peuvent se réaliser concrètement. Puisse cette période être aussi celle d'un renouveau spirituel et missionnaire pour notre communauté !



Réfection de la charpente de l'église abbatiale © Abbaye de Mondaye

S'il ne reste rien ou presque de l'architecture des origines de la communauté prémontrée du XIII^e siècle, le XVIII^e siècle nous a laissé un magnifique héritage, accru au XIX^e siècle par des constructions du même style, plutôt assez heureusement réalisées. À l'exception de l'aile nord des bâtiments conventuels, qui ne sont encore qu'inscrits, l'ensemble des bâtiments est désormais classé « Monuments Historiques ». On peut distinguer trois parties dans les bâtiments actuels : l'église abbatiale, devenue propriété de la commune de Juaye-Mondaye en 1792 puis église paroissiale ; les bâtiments conventuels, propriété de la communauté, où vivent les frères ; les bâtiments de l'ancienne ferme

de l'abbaye, devenus hôtellerie, magasin et lieu d'accueil. Fait exceptionnel, plus de deux cents ans après avoir été vendus lors de la dispersion de la communauté à la Révolution, les bâtiments de l'ancienne ferme ont pu être rachetés, sous l'abbatit du frère Joël. L'ensemble architectural en a été considérablement modifié, lui redonnant toute son ampleur originelle. La communauté est ainsi stimulée pour y réaliser d'importants travaux au service de l'accueil des hôtes. Les travaux déjà effectués, les chantiers en cours et surtout les projets pour l'avenir sont les points sur lesquels je souhaite donner ici un bref aperçu.

Des travaux accomplis...

Après de longues démarches du maire de Juaye-Mondaye et du père abbé de l'époque, le frère Pascal, le 29 novembre 1995, la DRAC s'engageait à financer une étude de restauration générale de l'abbatiale de Mondaye. C'était le début d'une grande aventure qui s'est poursuivie sous les abbatiats suivants et a conduit peu à peu à la restauration extérieure de l'ensemble de l'église : clocher, nef, bas-côtés, façade, transepts, avec, à chaque étape, la restauration d'ensemble des toitures, charpentes, maçonneries et vitraux.



© Abbaye de Mondaye

À l'intérieur de l'église sont aussi restaurés l'orgue historique Parisot, la chapelle de la Vierge, le maître-autel et plusieurs tableaux de Restout (*Le Christ aux anges, Jésus chassant les vendeurs du Temple*). Grâce à des financements publics très importants, obtenus par les efforts de la commune

de Juaye-Mondaye, celle-ci parvient à limiter au maximum la part qui lui revient. Pour les dernières tranches de travaux, c'est cependant la communauté elle-même qui assure une partie du financement, compte tenu de la baisse des dotations publiques de 10 %.

Sur les bâtiments de l'ancienne ferme, des travaux de grande ampleur ont aussi été réalisés pour accueillir les hôtes. En 2001, une nouvelle hôtellerie de vingt-cinq chambres est ouverte dans les bâtiments anciens, alliant avec goût tradition et modernité, sous la direction de l'architecte Bruno Le Moal. Onze années plus tard, en 2012, et après le rachat de



Ferme abbatiale restaurée en 2012 © Abbaye de Mondaye

l'ensemble des bâtiments de la ferme, le porche d'entrée est restauré, ainsi que ses deux ailes, pour aménager un nouveau magasin, une salle de conférence et d'exposition, et une chapelle. La cour de la ferme devient aussi progressivement un bel espace d'agrément pour les visiteurs et les hôtes, avec l'aide d'un foyer de réinsertion sociale et d'un ESAT.

...d'autres en cours.

Le chantier de rénovation du clos et du couvert, sur l'église abbatiale, s'achève. Alors que la restauration extérieure du chœur se termine, l'aménagement du parvis et de l'allée montant à l'église va être réalisé en 2016. La communauté assure 50 % de la part du financement qui est à la charge de la commune, sur cet espace public.

Dans le même temps, les travaux de restauration se poursuivent pour l'accueil. L'aile nord des bâtiments de l'ancienne ferme, déjà rénovée

extérieurement, va être aménagée intérieurement pour y faire un accueil un peu différent : une maison indépendante, avec cuisine et salle à manger, pour des familles ou des aumôneries d'étudiants, par exemple, qui veulent séjourner à l'abbaye d'une autre manière. Les demandes sont nombreuses !

Et des travaux à venir !

Vous l'aurez sans doute remarqué, le « parent pauvre » des travaux passés concerne les bâtiments conventuels où vivent les frères. Même si des aménagements ont eu lieu au fil des ans, le gros du travail reste à entreprendre : toiture, charpente, isolation, huisserie, maçonnerie ! Le défi est de taille, d'autant plus qu'au fur et à mesure que la communauté s'agrandit, certaines parties de l'abbaye, laissées un peu de côté pour l'instant, doivent retrouver une nouvelle jeunesse.



*Deuxième étage des bâtiments conventuels
© Abbaye de Mundaye*

Une première tranche de travaux consistera tout d'abord à restaurer le deuxième étage, dans la partie aménagée où nous pouvons installer de nouvelles cellules pour les frères et des bureaux. Il faudra aussi s'atteler à certaines toitures défectueuses, en particulier un petit clocheton du XIX^e siècle en très mauvais état, et surtout prévoir le remplacement ou la restauration des fenêtres de nos bâtiments conventuels, afin de répondre aux défis énergétiques d'aujourd'hui et gagner quelques degrés dans les cellules... La seconde tranche de travaux comprendra une reprise d'ensemble des toitures. Ces travaux sont moins spectaculaires et moins visibles à l'œil nu mais ne sont pas de moindre importance, tant par leur nécessité que par le coût qu'ils représentent.

Du côté de l'église, des travaux pourraient aussi se poursuivre, concernant la rénovation de l'intérieur de l'église abbatiale. Mais ce projet nécessite une concertation avec différents acteurs publics, qui est encore à venir. Une chose est sûre, 2021 sera pour nous un anniversaire important : les 900 ans



*Nigra sed formosa. Intérieur de l'église abbatiale.
Photo J.M. Jansen © Abbaye de Mondaye*

de la fondation de l'ordre de Prémontré par saint Norbert : une belle occasion donc pour rénover une partie au moins de l'intérieur de l'abbatiale !

Il y a probablement encore pour vingt ans de travaux, à Mondaye ! L'intérêt que les différents financeurs publics portent à notre abbaye et à son patrimoine vivant est un élément clé dans ce vaste programme de restauration. Il se fonde sur des relations humaines tissées au fil des ans et qui sont toujours à construire et à renouveler. Par son ouverture sur le monde, une abbaye canoniale réalise ainsi une part de sa mission.

Ces travaux ne peuvent pas non plus se réaliser sans l'aide précieuse de tant de bienfaiteurs qui soutiennent avec fidélité et passion notre communauté. Les liens de solidarité entre les différentes communautés religieuses et l'aide précieuse de la Fondation des Monastères sont des éléments décisifs dans cette belle aventure.

Comme le dit une maxime de saint Jean de La Croix, « il n'y a de richesse que d'hommes ». L'abbé, le prieur ou l'économe exercent leur responsabilité propre. Et c'est le travail, la prière et la vie fraternelle de la communauté dans son ensemble qui portent de telles réalisations. Elles ont pour but de transmettre aux générations à venir une abbaye belle et vivante, qui puisse poursuivre sa mission, avec la grâce de Dieu. Car c'est bien Lui l'architecte et le maître véritable du chantier. Comme dit le psaume, « c'est en vain que peignent les bâtisseurs, si le Seigneur ne bâtit la maison » ! (*Ps 127, 1*)



Abbatiale restaurée extérieurement © Abbaye de Mondaye

Fr. François-Marie HUMANN o. praem., père abbé

5 - ACCUEILLIR LES HÔTES QUE LE SEIGNEUR NOUS ENVOIE

La vie canoniale se veut à l'image de la première communauté chrétienne qui était assidue « à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières » (Ac 2, 42). Peut-être trouvons-nous ici la source de la vie régulière que nous vivons à l'intérieur du cloître. Mais la première communauté chrétienne avait aussi le sens du témoignage : « C'est avec une grande puissance que les Apôtres rendaient témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus » (Ac 4, 34). Sans doute avons-nous ici le fondement de la vie pastorale que notre communauté veut vivre en envoyant des frères annoncer la Bonne Nouvelle du salut dans le monde, dans les paroisses qui nous sont confiées, dans les missions que nous recevons de l'Église locale. À la suite de notre père saint Norbert et de nos prédécesseurs, nous voulons vivre la vie apostolique, la vie des Apôtres que le Seigneur envoya deux par deux pour annoncer la venue du Royaume. Mais cette vie apostolique, elle peut se vivre aussi à l'intérieur des murs de l'abbaye, lorsque la communauté fait le choix d'ouvrir ses portes pour accueillir les hôtes que le Seigneur nous envoie.



Photo J.M. Jansen © Abbaye de Mondaye

L'hôtellerie : lieu de la fraction du pain et de la prière

Toute l'année, les frères hôteliers ont la joie d'accueillir, au nom de la communauté, des hôtes aux multiples visages. Depuis une quinzaine d'années, la communauté a mis l'accent sur l'accueil à l'hôtellerie et ce sont aujourd'hui une petite centaine de lits qui sont proposés. Des travaux commencent désormais pour ouvrir un troisième lieu d'accueil destiné aux familles ou aux aumôneries, pour un séjour en indépendance à l'intérieur des murs de l'abbaye. Ainsi, au fur et à mesure des mois, nous accueillons retraites de prêtres ou de consacrés, retraites d'enfants, de jeunes ou de moins jeunes, recollections pour couples ou personnes séparées, retraites spirituelles ou sessions de révisions aux examens. Pour tous, l'important est que, durant ce temps plus ou moins long de présence à l'abbaye, nos hôtes vivent à nos côtés, partagent notre prière et notre expérience de la vie de la première communauté chrétienne.

Il est assez marquant d'accueillir des hôtes qui viennent ici sur la pointe des pieds, ayant presque l'impression gênée de déranger. Certains ne savent pas pourquoi ils viennent, d'autres savent qu'ils désirent se mettre à l'écart pour « chercher », sans reconnaître encore Celui que leur cœur aime. Si certains viennent simplement pour prier, d'autres cherchent le repos et la solitude. Pour tous, l'accueil doit être le même : simple et joyeux. Ce qui est premier à l'hôtellerie, c'est l'accueil de l'autre, là où il est, afin d'en devenir le prochain. À l'image de saint Norbert, nous tâchons d'être « *grand avec les grands, modeste avec les petits, aimable pour tous* ».



Photo J.M. Jansen © Abbaye de Mondaye

L'hôtellerie : lieu de l'annonce de l'Évangile

D'une part l'hôtellerie accueille, d'autre part, elle propose. En effet, la communauté a pour vocation l'annonce de l'Évangile, et cela passe par différentes retraites ou recollections proposées et prêchées par des frères : week-end couples, conférences de Carême, retraite spirituelle pour tous ou pour religieuses, session d'été ou d'hiver pour les familles...



Photo J.M. Jansen © Abbaye de Mondaye

Saint Norbert a laissé trois recommandations à ses frères : « la pureté à l'égard de l'autel et du service divin ; la correction, au chapitre, des excès et des négligences ; le soin des pauvres et l'hospitalité ». Les propositions de l'hôtellerie veulent aussi allier au moins deux de ses trois points. Parce que notre Ordre met un point d'honneur à élever nos cœurs vers Dieu par « la pureté à l'égard de l'autel », par une liturgie belle et déployée, la communauté propose différentes sessions au cours de l'année qui veulent faire rencontrer Dieu par l'apprentissage de la beauté et de la liturgie. Ainsi, au cours des sessions d'écritures d'icônes ou d'enluminures, c'est le Beau qui élève l'âme en prière. Pendant les sessions d'art floral liturgique, d'orgue ou pour les servants d'autel, c'est plus spécifiquement la liturgie qui est enseignée pour que grandisse dans les âmes de nos hôtes le désir de rencontrer Dieu.

L'hôtellerie est un lieu d'accueil, un lieu de partage, un lieu de prière, un lieu d'annonce ; elle est l'endroit de la rencontre entre des hôtes envoyés par le Seigneur et une communauté souvent représentée par le frère hôtelier nommé. Vécue ainsi, l'hôtellerie répond vraiment à la vocation canoniale de notre Ordre.



Photo J.M. Jansen © Abbaye de Mondaye

Fr. Maximilien LAUNAY o. praem., hôtelier

6 - « LA JOIE DE L'ÉVANGILE » À PARTAGER AUTOUR DE L'ABBAYE DE MONDAYE

Pour nous frères de Mondaye, notre mission hors clôture comme chanoines réguliers, est, entre autres, de rejoindre trois paroisses regroupant 60 communes, autour du clocher de l'abbaye. Pour cette œuvre apostolique, un frère curé et trois frères vicaires travaillent ensemble, soutenue par la présence récente d'une communauté de trois sœurs vietnamiennes, Amantes de la Croix d'Hanoï et de nombreux laïcs engagés, missionnés, bénévoles.

Le pape François nous invite dans son exhortation apostolique *La joie de l'Évangile* à regarder devant, à ouvrir des chemins pastoraux nouveaux pour annoncer la Bonne Nouvelle. Faire connaître Jésus-Christ à nos contemporains : voilà le défi à relever pour notre terre du « Bessin Normand » riche de ces traditions attachées à la terre, aux solides constructions, faisant face aux invasions venues des mers. Si les Normands furent de grands conquérants, il leur reste encore à découvrir de nouvelles terres, celles de la foi et à enraciner solidement le Christ en leur vie et vivre les trois dimensions de la vie chrétienne : annoncer, célébrer et servir.

Dans la catéchèse, ce sont plus de cent cinquante enfants « curieux de Dieu », accompagnés de leurs parents « qui font un chemin avec leurs enfants », car aujourd'hui on ne peut plus faire du caté, comme on fait de la danse ou du foot. Connaître Jésus doit se vivre en famille ; plus de transmission de la foi « hors sol familial ».



© Abbaye de Mondaye

Vingt catéchistes ne ménagent pas leur peine et leur temps pour animer des groupes. Nous insistons pour dire qu'il n'y a pas d'éducateurs spécialisés chez les chrétiens, mais que tous nous devons être en quête de vivre une vraie relation d'amitié avec Jésus. Le rendez-vous mensuel des « dimanches autrement » sur chacune des trois paroisses, reste l'invitation pressante à se retrouver, toutes générations, en communauté chrétienne rassemblée. Ce dimanche mensuel commence par un temps de formation dès 9h30 : école de prière, temps de préparation au sacrement d'initiation, éveil à la foi des plus jeunes, groupe de partage de la Parole de Dieu, divers ateliers pour nous préparer à l'Eucharistie et approfondir notre foi. Après ce temps qui laisse de la place à la fraternité, tous ensemble nous célébrons le Christ qui s'offre à nous.



© *Abbaye de Mondaye*

Le groupe « Avance au Large » des jeunes, à partir du collège, accueille le vendredi soir ceux qui veulent continuer leur route, en affermissant leur foi pour être des chrétiens solides. Dix jeunes viennent de vivre en octobre la confirmation qui donne la force de l'Esprit Saint, ils sont les bâtisseurs de l'Église d'aujourd'hui et de demain. Plusieurs jeunes des paroisses, chaque année, partent vivre un magnifique pèlerinage à Rome, avec deux cents autres jeunes du diocèse et avec notre évêque, pèlerinage aux tombeaux de Pierre et de Paul et de saint François à Assise. Plusieurs grands jeunes et adultes se mettent en route vers le baptême, un vrai choix qui engage à devenir des « disciples-missionnaires ».

Deux cents familles accompagnées chaque année, des parents qui préparent le baptême de leurs jeunes enfants. Le diocèse et nos paroisses ont mis en place un parcours pour approfondir le sens de la vie chrétienne, un peu plus d'exigence pour un peu plus de profondeur dans le choix de suivre Jésus. Le baptême n'est pas un « dû » mais un « chemin à faire », une route sur laquelle on découvre que le Christ marche à nos côtés. C'est un véritable « chemin d'initiation » que nous vivons ensemble. Sur nos paroisses, il y a une rencontre intitulée « *qui est Jésus ?* », une rencontre « *qu'est-ce que l'Église ?* » en vivant un dimanche autrement, et une troisième rencontre « *parler de Jésus à son enfant* » pour apprendre à être éducateur de la foi de ses enfants.

Soixante relais-village, de nos soixante clochers, sont missionnés pour prendre des initiatives de temps de prière dans les églises des différents villages. Ils ont pour mission de faire vivre les églises des villages par des initiatives libres, diverses, de temps de prière. Chaque village fait des propositions et invite les autres villages de le rejoindre. Nous favorisons la vie des groupes constitués du Rosaire, de *lectio divina*, de l'adoration du Saint-Sacrement, prières de louange en paroisses.



© Abbaye de Mondaye

Le rassemblement dominical est à vivre de manière de plus en plus regroupé, en cinq lieux fixes, dont l'abbaye de Mondaye qui tient une place particulière au cœur de nos trois paroisses. Nous faisons un effort pour une participation plus active à l'animation des célébrations eucha-

ristiques des dimanches (équipes liturgiques, chorales, organistes ...) ; c'est un vrai travail pastoral, un vrai service de la communauté chrétienne. Plus nous sommes acteurs de nos célébrations, plus elles sont des lieux d'évangélisation.

Le service, troisième dimension de la vie chrétienne, tient une grande place pour nous. « La fraternité, la solidarité n'est pas une option, c'est une nécessité » : ce message du rassemblement *Diaconia* de Lourdes en Mai 2013, nous y travaillons.

Des actions concrètes sont menées : huit palettes de livres envoyés l'été dernier pour Madagascar, trois palettes de matériel d'école pour le Burkina Faso, grâce à la générosité de l'action du carême vécue sur les paroisses, soit au total six tonnes de livres qui serviront à ceux qui n'ont rien pour étudier. D'autres actions concrètes et nécessaires, en ces temps plus difficiles, sont menées par les deux vestiaires paroissiaux, qui sont des lieux d'accueil, d'écoute, de partages, avec ceux qui sont en situation de fragilité. Deux antennes du Secours Catholique sur les paroisses accompagnent les familles en difficultés.

Depuis septembre 2013, nous avons la joie d'accueillir trois sœurs Amantes de la Croix d'Hanoï. Elles viennent du Vietnam, elles reçurent l'Évangile d'un missionnaire né à Lisieux sur notre diocèse au XVI^e siècle, Mgr Lambert de la Motte (M.E.P.), et viennent maintenant nous apporter, à leur tour l'Évangile pour aujourd'hui. Elles prennent une part active sur nos paroisses : catéchèse, aumônerie des jeunes, visites des malades, chant, liturgie du samedi soir à Balleroy, accueil à Mondaye, accompagnement des familles en deuil.

Les frères de Mondaye sont plus particulièrement envoyés sur une des trois paroisses, mais avec le souci de travailler à l'ensemble. Frère Arnaud, le plus jeune, est responsable des jeunes : ses idées missionnaires, son enthousiasme auprès des jeunes, viennent nous réveiller et nous stimuler. Frère Evermode est plus particulièrement attentifs aux petits et aux malades, seuls ou en maison de retraite. Frère Laurent est l'homme de l'accueil et de l'accompagnement des personnes plus à distance de l'Église ; il est un excellent cuisinier, et cela compte pour vivre la Fraternité !

Le Pape François dans son exhortation apostolique *L'Évangile de la Joie, Evangelii Gaudium*, nous invite au paragraphe 268 à la mission, en gardant notre regard tourné vers le Christ : « La mission est une



© *Abbaye de Mondaye*

passion pour Jésus mais, en même temps, une passion pour son peuple. Quand nous nous arrêtons devant Jésus crucifié, nous reconnaissons tout son amour qui nous rend dignes et nous soutient, mais, en même temps, si nous ne sommes pas aveugles, nous commençons à percevoir que ce regard de Jésus s'élargit et se dirige, plein d'affection et d'ardeur, vers tout son peuple. Ainsi, nous redécouvrons qu'Il veut se servir de nous pour devenir toujours plus proche de son peuple aimé. Il nous prend du milieu du peuple et nous envoie à son peuple, de sorte que notre identité ne se comprend pas sans cette appartenance. ». Un beau défi que de confier au Seigneur nos paroisses, pour qu'Il les guide pour porter autour de nous la « joie de son Évangile ».

Fr. Renaud LORILLOUX o. praem., curé

7 - DES APÔTRES ÉTUDIANTS...

« Notre Seigneur a choisi des apôtres ignorants et sans lettres pour confondre les sages, mais Il n'a pas voulu les laisser ignorants. Il s'est appliqué à les élever aux profonds secrets du savoir par la longueur du temps... Il invite doucement ses apôtres et ses successeurs à l'étude¹ ».

Une tradition intellectuelle canoniale

Si on attribue traditionnellement aux chanoines réguliers une spécificité pastorale ou hospitalière (comme au Grand-Saint-Bernard par exemple), les riches bibliothèques et nombreux écrits spirituels de l'ordre de Prémontré ou la prestigieuse école de Saint-Victor témoignent aussi d'une tradition intellectuelle chez les chanoines réguliers. Ils n'en ont bien sûr pas le monopole, hier comme aujourd'hui, le chanoine séculier ou le moine et davantage encore le dominicain ou le jésuite restant des figures d'érudition et de culture. Il suffirait pour s'en convaincre de relire le beau discours que le pape Benoît XVI adressa au monde de la culture réuni au Collège de Bernardins le 12 septembre 2008, où, au grand étonnement de l'assistance, il disserta de l'apport de la culture monastique à la culture occidentale !

Si la place de l'étude et de la culture est commune chez nombre d'ecclésiastiques (et de religieux en particulier), comment caractériser l'étude, la formation intellectuelle, chez les chanoines réguliers ? Nos prédécesseurs, les chanoines réguliers des XII^e et XIII^e siècles, nous apportent probablement la réponse. En effet, dans le cadre de controverses entre le mouvement canonial naissant et l'antique ordre monastique, controverses illustrées par le débat entre l'abbé prémontré Philippe de Harvengt (1100-1183) et l'abbé bénédictin Rupert de Deutz (1075-1129), les chanoines réguliers médiévaux ont été amenés à développer une vision spécifique de leur formation intellectuelle².

C'est leur finalité qui distingue tout d'abord les études des chanoines. Si pour le moine, la *lectio* (qui est la base de la formation

(1) Philippe de Harvengt, *De institutione clericorum*, PL, t. 203, col. 698.

(2) Voir à ce sujet : Catherine Guyon, *La formation intellectuelle des chanoines réguliers au XII^e et au début du XIII^e siècle*, dans Michel Parisse (dir.), *Les chanoines réguliers, émergence et expansion (XI^e-XIII^e siècles)*, Saint-Étienne, 2009, p.297-317.

intellectuelle au Moyen Âge) vise en premier lieu sa propre édification, pour le chanoine régulier, elle vise également la prédication, à l'intérieur comme à l'extérieur de la communauté ; il doit étudier certes pour approfondir sa connaissance de Dieu et sa prière personnelle, mais aussi pour prêcher. Philippe de Harvengt, abbé prémontré de Bonne-Espérance, un des plus grands auteurs spirituels du XII^e siècle, insiste sur ce point dans la deuxième partie de son traité *De institutione clericorum*, intitulée *De scientia clericorum* : le clerc (c'est-à-dire pour lui le chanoine, par opposition au moine) doit « être homme d'Église, disposer d'une science très étendue et la mettre au service des âmes³ » ; du fait de sa charge d'âmes, le chanoine est donc tenu d'étudier et ni le travail manuel, ni la fuite du monde, ne peuvent servir d'excuse pour s'y soustraire.



Photo E. Poubier © Abbaye de Mondaye

(3) François Petit, *La spiritualité des prémontrés au XII^e et XIII^e siècles*, Paris, Vrin, 1947, p.129.

Cette finalité apostolique de l'étude détermine son contenu : on retrouve ainsi dans les bibliothèques canoniales médiévales une proportion importante de recueils de prédications, de gloses et commentaires patristiques (dominés par saint Augustin) destinés à la préparation des sermons. En outre les chanoines, cherchant dans le cadre de leur mission apostolique à se faire comprendre du plus grand nombre, reçoivent une formation caractérisée par un souci de la pédagogie. Ils s'entraînent à parler « simplement et ouvertement », recourent volontiers aux schémas, comme l'auteur prémontré Adam Scot pour son *De tripertitio tabernaculo* ou Hugues de Saint-Victor.

Enfin, voulant se distinguer des écoles parisiennes où les *questiones* et *disputationes* tournent souvent aux joutes intellectuelles, les maîtres canoniaux insistent sur l'humilité et la prière qui doivent constituer le climat de l'étude. Ainsi Hugues de Saint-Victor oppose-t-il l'école du cloître où règnent l'humilité, l'écoute et la docilité, à l'école séculière d'Abélard où domine souvent un esprit de rivalité⁴.

Cependant, à partir de la fin du XIII^e siècle, ces caractéristiques de la formation intellectuelle canoniale s'atténueront en pratique, en particulier du fait du développement de collèges universitaires réguliers calquant les institutions séculières scolastiques. Ainsi pour l'ordre de Prémontré sera fondé à Paris dès 1252 le collège Sainte-Anne, puis à l'époque moderne les collèges de Salamanque, de Louvain, Rome...

Dès le milieu du Moyen Âge, les chanoines réguliers (en particulier prémontrés) rejoignent ainsi le cursus classique des études universitaires séculières ; ils n'en demeurent pas moins que l'esprit de leur formation restera marqué par une visée apostolique propre et un climat particulier de prière et d'humilité. La publication par des prémontrés de « best-sellers pastoraux », comme le *Christkatholische Handpostille* (1690) de Léonard Goffiné ou encore la *Bible de la jeunesse* (1810) de Jean-Baptiste L'Écuy, témoigne de la persistance de cette dimension intellectuelle au service du plus grand nombre.

Une formation plurielle

On pourrait dire qu'il en est aujourd'hui de même pour la formation initiale des frères de Mondaye. L'abbaye ne disposant plus en

(4) Hugues de Saint-Victor, *De Institutione novitiorum*, VI, dans *L'œuvre d'Hugues de Saint-Victor*, I, Brepols, 1997, p.37-41.

effet depuis longtemps des moyens de constituer un *studium* interne, les frères étudiants bénéficient d'une formation à l'extérieur : dans le cadre du *Studium théologique inter-monastères* (STIM), au séminaire interdiocésain de Rennes, à l'Institut catholique de Paris..., multiples lieux permettant la complémentarité des formations.



Session du STIM à Tamié en 2015

Si, en pratique, le chanoine étudiant partage ainsi sa formation avec des moines ou des séminaristes, il n'en oublie néanmoins pas pour autant sa vocation spécifique, apostolique et contemplative, qui teinte ses études d'accents propres.

C'est d'ailleurs pour cultiver notre conscience de cette vocation spécifique que s'est réuni à l'abbaye de Mondaye du 2 au 4 juillet 2015 un colloque intitulé *La vie canoniale aujourd'hui : communauté et mission sous la règle de saint Augustin* (dont les actes seront publiés en 2016 chez l'éditeur *Parole et Silence*).

Le service d'une riche bibliothèque

Une pièce de l'abbaye résume à elle seule la place, pour le prémontré, de l'étude orientée par l'apostolat : la bibliothèque. Un adage médiéval, attribué à un chanoine régulier normand Geoffroy de Breteuil, en décrit bien la finalité : *claustrum sine armario, quasi castrum sine armamentario*, c'est-à-dire un monastère sans bibliothèque (*armarium*) est comme une forteresse sans dépôt de munitions.



Bibliothèque de Mondaye. Photo E. Poubier © Abbaye de Mondaye

Riche aujourd'hui de plus de soixante mille ouvrages, dont les plus anciens remontent au début du XVI^e siècle, la bibliothèque conventuelle fournit en effet aux frères les ressources nécessaires tant à leur vie personnelle de prière qu'à leur apostolat, tant pour leur « combat intérieur » que pour leur mission à l'extérieur. Son fonds reflète bien cette finalité : exégèse, théologie, philosophie, spiritualité, histoire...

Toute cette science accumulée par nos prédécesseurs ne doit néanmoins pas nous faire oublier la vraie source de notre savoir, ou mieux de notre sagesse, ainsi que le conseille notre Père saint Augustin : « *Ton maître véritable sera toujours le Maître intérieur de l'homme intérieur. C'est Lui qui te fait reconnaître, au plus profond de toi-même, la vérité de ce que l'on vous dit*⁵ », la vérité de ce qu'on étudie.

Fr. Hugues VERMÈS o. praem., bibliothécaire

(5) Augustin d'Hippone, *Lettre 266*.

8 - À PROPOS DE L'ORGUE DE SAINT-MARTIN DE MONDAYE

Si certains voient en *Genèse* 4,21 une évocation de leurs ancêtres, les plus anciennes orgues datent néanmoins plutôt du II^e siècle avant notre ère. Fabriquées en Égypte, elles étaient constituées par une sorte de grande flûte de pan, munie d'un clavier rudimentaire et d'un système analogue à la presse hydraulique qui fournissait l'air sous pression, d'où l'appellation d'« hydraule ». Ces hydraules qui se répandirent rapidement en Orient et dans tout l'Empire romain étaient utilisées au théâtre et dans le cirque pour accompagner les jeux. Ainsi donc, avant de devenir le joyau des cathédrales, l'orgue est resté pendant de longs siècles un instrument exclusivement profane.

Du X^e au XII^e siècle, sous l'impulsion des moines d'Occident, toute l'Europe se pare d'églises neuves, où l'orgue trouve peu à peu sa place. Au XIV^e siècle, le pédalier fait son apparition et l'orgue ne cesse de s'agrandir et de se perfectionner : augmentation du nombre de tuyaux, invention de jeux nouveaux, agrandissement des claviers. Les XVII^e et XVIII^e siècles voient l'apogée de l'orgue classique dans toute l'Europe. Les facteurs d'orgues s'appliquent alors à enrichir le pédalier et à établir un juste équilibre entre les divers claviers manuels.



© *Abbaye de Mondaye*

C'est dans ce contexte que l'orgue de l'abbaye de Mondaye est réalisé en 1740 par le célèbre facteur lorrain Claude Parisot dont il ne reste que trois orgues en France en état de fonctionnement : Saint-Rémy de Dieppe, Notre-Dame de Guibray à Falaise et Saint-Martin de Mondaye (le quatrième étant celui de la cathédrale de Sées dont il ne reste pratiquement que le buffet).

Au XIX^e siècle, l'orgue de Mondaye subit un certain nombre de transformations par plusieurs facteurs d'orgue et, lors du débarquement allié en 1944, il fut grandement endommagé. Après-guerre Norbert Dufourcq, musicologue, visite l'orgue pour préparer un projet de restauration et lui trouve certains éléments historiques qui justifient une protection et une restauration effectuée par les Ets Gonzalez en 1963-1965.



*L'orgue de Saint-Martin de Mondaye.
Photo E. Poubier © Abbaye de Mondaye*

Néanmoins cette histoire complexe amenait à poser un constat : un certain manque d'unité, des faiblesses sonores et surtout le non-respect de l'esthétique de la facture française du XVIII^e siècle. Il paraissait donc indispensable de le restaurer pour retrouver une palette sonore plus riche et conforme à cette esthétique.

C'est ce que firent Jean-Marie Gaborit et Jean-Baptiste Boisseau de l'entreprise Béthines les Orgues, entre 2001 et 2004, permettant ainsi de remettre l'ordre en l'état originel conçu par Parisot : les quatre claviers dont deux principaux et un pédalier, les 2353 tuyaux au nombre retrouvèrent ainsi, après trois ans d'absence, leur magnifique buffet en chêne sculpté par le flamand Melchior Verly.



Photo E. Pouchier © Abbaye de Mondaye

Depuis cette restauration, les activités musicales autour de l'orgue se sont développées et des concertistes ont été invités par l'association « Mondaye en Musique » de 2004 à 2010 tels que Michel Chapuis, Marie-Claire Alain, Jean-Pierre Leguay pour ne citer que les plus connus. Un stage d'orgue annuel en juillet, animé par Christian Ott, titulaire de la cathédrale de Versailles, le met aussi en valeur. Depuis 2012 et dans le cadre de la journée nationale de l'orgue organisée par « Orgue en France », la tribune de l'orgue est ouverte pour permettre aux personnes qui le souhaitent de découvrir le fonctionnement de l'orgue. Cette journée est clôturée par un concert d'orgue associé à des instruments différents, chant, violon, violoncelle, flûte traversière.



Photo E. Poubier © Abbaye de Mondaie

Malheureusement cet instrument exceptionnel a eu à subir les conséquences des travaux de réfection de l'église abbatiale, en particulier la restauration des verrières qui a fortement empoussiéré les orgues. Pour lui permettre au mieux de contribuer aux activités culturelles et culturelles, il serait donc souhaitable d'envisager un relevage dans les meilleurs délais : le coût élevé de cette opération (que la commune de Juaye-Mondaie ne peut assumer seule) risque néanmoins d'allonger ces délais...

Françoise VALOGNES-THOMAS, titulaire des orgues

ART ET PRIÈRE

L'autel majeur de l'abbatiale de mondaye

L'autel majeur de l'abbatiale de Mondaye, situé à la croisée du transept, attire le regard du visiteur. Bien plus, il l'élève, au-delà du chœur, vers le Christ en croix. C'est un autel « à la romaine » édifié en 1725. Détaché du mur d'abside et de son décor supérieur, il est au centre du sanctuaire, isolé des stalles, entouré de grilles et surplombé d'une coupole peinte. Peint en faux-marbre et rehaussé à la peinture d'or, il est inscrit dans un très riche dispositif iconographique.

En *antependium*, sur le devant d'autel visible de la nef, le peintre Eustache Restout (chanoine de l'abbaye du début du XVIII^e siècle) a représenté la mise au tombeau du Christ.



Photo J.M. Jansen © Abbaye de Mondaye

Du côté des stalles du chœur, il a peint la messe de saint Martin selon l'ordre liturgique solennel de Prémontré. La vraie dévotion au sacrement de l'autel est ainsi enseignée par l'image. Quant au prêtre célébrant, tourné vers la croix du chœur, il est invité à « chanter en présence des anges ». Une profusion d'anges, peints ou sculptés, orne les lambris et les voûtes. Les plus remarquables sont les anges musiciens du buffet d'orgue et les anges qui terrassent le dragon au pied de la croix du chœur. Les premiers « orchestrent » la bonne nouvelle que les seconds « annoncent » en brandissant un parchemin sur lequel on peut lire : *Deletum est chirographum - Il a effacé la cédule de notre dette*. Toute l'Écriture en témoigne, le Christ Sauveur nous a fait revivre avec Lui ! Il nous a pardonné toutes nos fautes ! (cf Col 2,13-14).

Surplombant l'autel, la fresque de la coupole évoque le ciel : autour de l'autel céleste mentionné dans la prière du canon romain, la liturgie de la Nouvelle Alliance a pris le pas sur l'Ancienne. Les anges et les instruments de la loi de Moïse s'effacent devant le Christ en son Ascension dans la gloire. Un ange enflammé du feu de l'Esprit d'amour introduit le culte nouveau en esprit et en vérité. Ce renouveau est illustré par les huit peintures en médaillon qui environnent l'autel : sept sont des figures bibliques annonçant l'Eucharistie. Le huitième médaillon en est l'accomplissement avec le récit du Repas d'Emmaüs (*Lc 24*). C'est la clé : tout est dit à l'autel, où l'Église célèbre le repas du Seigneur en faisant mémoire de son sacrifice sur l'autel de la croix.

*Fr. Cyrille DEVERRE o. praem.,
prieur de Conques*



Photo E. Poubier © Abbaye de Mondaye

VIE DE LA FONDATION

I – CONFÉRENCES DONNÉES LORS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENU À L'ABBAYE DE MONDAYE

À l'issue du Conseil d'administration qu'elle a tenu en l'abbaye de Mondaye en octobre dernier, la Fondation des Monastères a invité les supérieurs des communautés de Normandie à un temps d'échanges avec le concours de deux intervenants, Dom Guillaume Jedrzejczak, o.c.s.o. et Dom Hugues Leroy, o.s.b. Il s'agissait de réfléchir à l'influence de la vision que nous avons de la vie monastique des origines sur les solutions envisagées pour l'avenir des communautés. Deux conférences ont d'abord été proposées sur les sources de la vie monastique et sur sa capacité d'adaptation à travers les siècles. Nous vous proposons d'en trouver ici la transcription. La première intervention est enrichie d'un appareil critique, fruit du travail de recherches que Dom Guillaume a mené sur Cassien.

A - UNE VISION RENOUVÉE DU MONACHISME PRIMITIF

1. Préjugés sur les origines de la vie monastique

La plupart du temps, on associe la vie monastique à un certain nombre d'idées apparemment évidentes comme le retrait au désert (*fuga mundi, xeniteia*), la vie contemplative, la louange des heures, le travail manuel. Et l'on oublie ainsi que le monachisme fut également un phénomène urbain dans certaines régions de l'Empire Romain, comme par exemple les fils et filles du pacte évoqués par Aphraate en Syrie¹. Et un phénomène qui n'excluait nullement l'exercice d'œuvres de miséricorde². Cassien évoque d'ailleurs les diverses formes prises par la vie monastique qui peuvent aller de l'accueil, du souci des pauvres au retrait dans la solitude du désert³. Sous l'influence de saint Basile, pour

(1) J.M. Garrigues et J. Legrez, *Moines dans l'assemblée des fidèles, à l'époque des Pères, IV^e-VIII^e siècles*, Beauchesne, Paris 1990.

(2) Histoire d'un moine d'Ancyre qui aidait les pauvres la nuit, cf Palladius, *Histoire lausiaque*, DDB Paris 1981, 146.

(3) Conl. 18,9 : « les uns s'efforcent à l'envi de dépasser la mesure de travail prescrite, mais afin qu'après avoir suffi aux usages du monastère, le reste soit dispensé, selon le jugement de l'abbé, aux prisons, aux hospices, pour les étrangers, aux hôpitaux, aux indigents ».

lequel les ascètes sont d'abord des chrétiens qui vivent leur baptême selon la vocation qui leur est propre, la vie religieuse orientale va garder son unité alors que la multiplication de congrégations spécialisées va caractériser son évolution en occident à partir du XIII^e siècle. Le premier monachisme se présente donc de manière bien plus diversifiée que ne le prétend une certaine historiographie religieuse.

Mark Sheridan a souligné combien l'historiographie moderne plus critique, et plus attentive aux éléments objectifs qu'aux aspects théologiques, a modifié notre perception du phénomène monastique, mais sans malheureusement toujours éviter le piège d'une certaine subjectivité⁴. L'historiographie contemporaine du monachisme ancien commence avec Lenain de Tillemont au XVII^e siècle et correspond à la perception de la nécessité d'un retour aux sources littéraires, dégagées de toute interprétation⁵. La reprise de ces sources, par Gibbon au XVIII^e siècle, marque un tournant car elle associe le monachisme avec les idées de « déclin » et de « destruction ». Au début du XX^e siècle, Schiwietz, en comparant le monachisme chrétien à l'ascétisme païen, n'a pas contribué à la compréhension du passé⁶. Toutes ces préconceptions plutôt hostiles, comme la pensée d'Arnaldo Momigliano au XX^e siècle, qui voyait dans le triomphe du christianisme les raisons du déclin de l'Empire Romain, continuent à avoir une influence.

2. Pour une nouvelle vision des origines du monachisme en Égypte

Pour Mark Sheridan, nous disposons donc d'une grande quantité de bons matériaux et de bonnes études, mais la synthèse reste encore à faire⁷. Steven D. Driver résume bien les enjeux de cette nécessaire révision de l'histoire qui, selon lui, concerne trois aspects fondamentaux : la division linguistique de la société égyptienne de l'époque, la place du monachisme dans cette société et la théologie née dans ce milieu⁸.

(4) M. Sheridan, *The Modern Historiography of Early Egyptian Monasticism*, in *Il Monachesimo tra eredità e apertura*, a cura di M. Bielawski e D. Hombergen, SA 140, Roma 2004, 197-198. Selon R. Bagnall cité p.198, deux aspects de cette subjectivité : les préconceptions ou préjugés d'une part, et le point de vue choisi par l'auteur d'autre part.

(5) Ibid., 199-202. M. Sheridan souligne l'importance toujours actuelle des recherches de Lenain de Tillemont.

(6) Ibid., 202-207.

(7) Ibid., 217-219.

(8) S.D. Driver, *John Cassian and the Reading of Egyptian Monastic Culture*, Studies in Medieval History and Culture, A Routledge Series, New-York & London 2002, 24-39. Voir également A.M.C. Casiday, *Tradition and Theology in St John Cassian*, Oxford University Press 2007, 119-160.

Dans son analyse des préambules de la seconde controverse origéniste, Daniel Hombergen⁹ a résumé la vision des spécialistes concernant le monachisme en Égypte au IV^e siècle et le véritable tournant survenu grâce à de nombreuses études plus récentes dans divers domaines¹⁰, mais surtout depuis la publication du livre de Samuel Rubenson à propos des *Lettres d'Antoine*. Avant de nous y intéresser, il est cependant essentiel de rappeler comment les spécialistes envisageaient les débuts de la vie monastique en Égypte.

Pour la majorité des auteurs, il y avait en effet un certain nombre de points qui semblaient acquis : le fait que la majorité des moines d'Égypte étaient des paysans illettrés¹¹, qu'il s'agissait d'un mouvement essentiellement copte, opposé à la culture gréco-romaine dominante¹² et que des intellectuels tels que Évagre, Cassien et Pallade ne représentaient pas la « pure tradition » monastique d'Égypte¹³, contrairement aux « vrais moines » comme Antoine, Shenoute, Poemen et Macaire. Selon cette vision de l'histoire, dont Lucien Regnault est l'un des témoins les plus explicites¹⁴, la véritable tradition monastique était représentée

(9) D. Hombergen, *The second Origenist controversy : a new perspective on Cyril of Scythopolis' monastic biographies as historical sources for sixth-century origenist*, SA 132, Roma 2001, 233-252 et 332-338.

(10) S. Rubenson, *The Letters of St Antony, Origenist Theology, Monastic Tradition and the Making of a saint*, Lund University Press 1990. Cf D. Hombergen, op. cit., 332 qui cite l'ouvrage dans la note 358, et qui cite également dans la note 359 une longue bibliographie des autres études qui vont dans le même sens. Le même A. cite dans la note 493 p.239 les réactions négatives de certains auteurs aux conclusions « révolutionnaires » de Rubenson, en particulier celles de G. Gould, T. Barnes et G. Bartelink, mais sans s'étendre sur le sujet. W. Harmless, *Desert Christians, an Introduction to the Literature of Early Monasticism*, Oxford University Press 2004, 78-81 quant à lui, tout en reconnaissant que les *Lettres* remettent en cause certains présupposés concernant le monachisme ancien : illettrisme et absence d'intérêt pour la théologie, relève également ces critiques et pose surtout la question de l'authenticité des *Lettres* qui, selon lui, reste à démontrer. Dans l'introduction de la seconde édition de son ouvrage, P. Rousseau, *Ascetics, Authority, and the Church in the Age of Jerome and Cassian*, Second Edition, University of Notre Dame Press, Indiana 1978-2010, XVI-XVIII, l'A. souligne l'importance de l'étude de S. Rubenson, ainsi que d'autres découvertes et études récentes, pour l'étude de Cassien. C. Stewart, *Cassian the Monk*, Oxford University Press, New-York 1998, 140, l'A. cite uniquement dans l'appendice les parallèles entre les *Lettres* et les écrits de Cassien à partir de l'étude de S. Rubenson. S.D. Driver, op. cit., 24-39, situe cette étude dans le contexte plus vaste de l'ensemble des découvertes qui conduisent à une révision de l'histoire du monachisme. A.M.C. Casiday, op. cit., 132-160, l'A. reprend également cette étude dans le contexte plus vaste d'une révision de l'histoire de l'Égypte de l'antiquité tardive.

(11) D. Hombergen, op. cit., 233-234, cf note 455 qui cite des exemples comme K. Heussi, J. Labourt, A.J. Festugière, D. Chitty.

(12) D. Hombergen, op. cit., 234, cf note 456 qui cite J. Moehler et W. Frend.

(13) D. Hombergen, op. cit., 234, cf notes 457-458 qui citent R. Hanson, M. Simonetti, J. Binns, L. Regnault.

(14) A.M.C. Casiday, op. cit., 132-134, l'A. cite un long passage de L. Regnault extrait de *Sentences des Pères du désert*, Solesmes 1976, 8, ainsi qu'une longue liste d'auteurs qui partagent cette vision des choses : A. Guillaumont, K. Heussi, D. Chitty, J. Labourt, A.J. Festugière, M. Simonetti, F. Young, W.H.C. Frend, tout en remarquant que ce dernier s'est posé des questions.

par la figure de Poemen¹⁵, dont les collections de paroles auraient préservé la spiritualité originale du désert¹⁶. Ainsi, les *Apophtegmes*, considérés comme source historique principale¹⁷, ont-ils servi de référence pour vérifier la valeur historique de toutes les autres sources, en particulier les écrits attribués à Antoine ou parlant de lui.

C'est pourquoi l'étude des *Lettres d'Antoine* par Samuel Rubenson¹⁸, qui a remis en cause la valeur des *Apophtegmes* comme source historique pour la figure d'Antoine, a eu un impact profond sur la vision du premier monachisme¹⁹. Le nouveau visage d'Antoine, révélé par les *Lettres*, est celui d'un maître spirituel et charismatique, dont l'insistance sur la connaissance trahissait la forte influence des doctrines platoniciennes et de la théologie d'Origène²⁰. Certains ont même estimé tenir, dans la personne d'Antoine, le chaînon manquant entre Origène et Évagre²¹. Cependant, les critiques n'ont pas manqué, portant soit sur l'authenticité des *Lettres*, soit sur la nouvelle évaluation des autres sources qui en découlait²².

Les conclusions de Samuel Rubenson n'auraient donc pu suffire à modifier la vision du monachisme ancien en Égypte si d'autres découvertes en papyrologie, en archéologie, en histoire et en histoire de la théologie, n'étaient venues conforter cette nouvelle perspective²³. Ces éléments pourraient être regroupés en deux catégories : ceux qui touchent l'horizon culturel et intellectuel de la société en Égypte à cette

(15) Voir par contre une étude de J. Driscoll, *Exegetical Procedures in the Desert Monk Poemen*, SA 116, Roma 1995, 155-178, qui ne va pas dans ce sens.

(16) D. Hombergen, op. cit., 235, cf notes 462 à 465 qui reprennent les divers écrits de L. Regnault et J.C. Guy.

(17) D. Hombergen, op. cit., 236, l'A. cite l'expression de H. Dörries : « Hauptquelle » ou « Primärquelle ». L'A. rappelle, dans la note 470, que H. Dörries a rejeté la perspective plus critique à l'égard des *Apophtegmes* de K. Heussi, qui mettait en doute l'authenticité de certains dits.

(18) S. Rubenson, op. cit.- Selon T. Orlandi, *Letteratura Copta, cristianesimo nazionale egiziano*, Stud. Ephem. August. 56 (1997), 39-120, particulièrement 41-42, S. Rubenson se situe dans la ligne de l'étude de G. Couilleau, *La liberté d'Antoine*, dans *Commandements du Seigneur et liberté évangélique*, Hommage à J. Gribomont, dans SA 70 (1977), 13-46.

(19) D. Hombergen, op. cit., 236-238.

(20) Ibid., 238 et 478-482 où l'A. cite S. Rubenson.

(21) L. Brottier, *Antoine l'ermite à travers les sources anciennes : des regards divers sur un modèle unique*, REA 43, (1997), 15-39. M. O'Laughlin, *Closing the gap between Antony and Evagrius*, Origeniana Septima, Leuven (1999), 3s.

(22) Cf W. Harmless, *Desert Christians, an Introduction to the Literature of Early Monasticism*, Oxford University Press 2004, et G. Gould, *The image of God and the Anthropomorphic Controversy in the Fourth Century Monasticism*, in Origeniana Quinta, Leuven University Press (1992), 549-557.

(23) Cités par D. Hombergen, op. cit., 233-252. S.D. Driver, op. cit., 24-39. A.M.C. Casiday, op. cit., 132-160.

époque, et ceux qui concernent plus directement la vie monastique et son expression littéraire et théologique²⁴.

Dans la longue introduction de son étude sur la littérature copte, Tito Orlandi a fait le point sur les « évolutions récentes de la vision de l'antiquité tardive et du christianisme en Égypte », et cité les études marquantes en la matière²⁵. Pour ce qui concerne le milieu culturel, ces études ont d'abord montré que le copte, loin de s'opposer à la culture grecque, est plutôt le produit d'une nécessité pratique, liée au déclin du démotique, dans un milieu largement bilingue depuis des siècles. Ce déclin de la langue égyptienne écrite était lié à la perte d'influence des prêtres qui seuls savaient écrire. Cela explique d'ailleurs pourquoi le grec fut utilisé pour la diffusion du christianisme à tous les niveaux de la société. D'autre part, comme l'a montré Roger S. Bagnall, non seulement le bilinguisme était diffusé dans les zones rurales, mais la société égyptienne était une société bien plus fluide qu'on ne le pensait, où la division entre campagne et cités était en fait beaucoup moins marquée. Ainsi, le bilinguisme était largement diffusé, dans les villes comme dans les villages. Et ce qui valait pour la société en général se vérifiait également dans l'Église²⁶.

Contrairement à l'opinion couramment admise suivant laquelle l'illettrisme aurait rapidement progressé à cause de la crise de l'Empire, Ewa Wipszycka a démontré que cela ne dut pas être le cas avant le VII^e siècle²⁷, et c'est pourquoi elle a conclu que « le travail fait les dernières décennies sur certains textes connus depuis toujours ainsi que sur des textes découverts récemment (avant tout le grand dossier de Nag Hammadi), oblige à réviser l'opinion selon laquelle le mouvement ascétique serait né hors de la culture classique et aurait eu un caractère populaire ; l'ascèse telle que nous la voyons aux temps héroïques du IV^e siècle, a des racines dans la culture des siècles précédents, et plus précisément (précision nécessaire, car la culture des premiers siècles de l'Empire

(24) A.M.C. Casiday, op. cit., 131s.

(25) T. Orlandi, op. cit., 39-120. Voir particulièrement dans cette étude les pages 39-43 : évolutions récentes de la vision de l'antiquité tardive et du christianisme en Égypte.

(26) R. S. Bagnall, *Egypt in Late Antiquity*, Princeton 1993, 235-250. T. Orlandi, op. cit., 39-120, cite également H. Brackmann, *Die Kopten-Kirche Jesu Christi in Ägypten. Ihre Geschichte und Liturgie in die Koptische Kirche. Einführung in das ägyptische Christentum*, A. Gerhards, Stuttgart 1994.

(27) E. Wipszycka, *Le degré d'alphabétisation en Égypte byzantine*, REA 30 (1980), 279-296 ; *Le monachisme égyptien et les villes*, Travaux et Mémoires 12, Collège de France, Paris 1994, 1-44. Cf également D. Hombergen, 240, cf note 496, l'A. relève le témoignage de la Règle latine de Pachôme qui insiste sur le fait que nul ne pouvait être admis s'il ne savait lire : « *nullus erit in monasterio qui non discat litteras et de scripturis aliquid teneat* » (Praecepta 139-140).

est très différenciée) dans la culture des élites, et non dans celle des masses »²⁸. Les études de Ewa Wipszycka ont donc confirmé que l'image d'un monachisme illettré et totalement isolé de la culture serait en fait une distorsion de la réalité²⁹. À partir de ces éléments, l'opposition d'un monachisme rustique, considéré comme plus authentique, à un monachisme cultivé devenait inadéquate³⁰.

En fait, contrairement à l'idée reçue d'une petite minorité origéniste présente au nord de l'Égypte, Alois Grillmeier a avancé l'idée qu'il y avait un fort courant origéniste au Nord de l'Égypte, avec un monachisme pachômien à tendance également origéniste avant 410³¹. John F. Dechow, qui a étudié la polémique d'Epiphane contre Origène et donc l'influence de ce dernier sur le mouvement monastique en Égypte, a montré que l'origénisme était non seulement largement répandu en Basse-Égypte³², mais également en Haute-Égypte, tant dans les milieux pachômiens que non-pachômiens³³. Pour John F. Dechow, dans ce contexte, l'intellectuel Évagre ne fait donc plus figure d'exception mais apparaît plutôt comme « celui qui a synthétisé, de manière créative, l'origénisme égyptien ». Il ne peut plus être présenté comme le fondateur du monachisme mystique, mais plutôt comme celui qui s'est fait le « héraut des traditions ascétiques du christianisme égyptien » et qui a révélé « l'empreinte d'Origène sur le monachisme du IV^e siècle »³⁴.

Contrairement aux affirmations de Lucien Regnault, les travaux de Gabriel Bunge et Jeremy Driscoll ont plutôt démontré que les écrits d'Évagre sont proches des sources coptes et qu'ils « peuvent donc être utiles, indirectement, pour reconstituer les enseignements du monachisme ancien »³⁵. En effet, il n'y a pas de raison de penser que les moines coptes n'avaient pas de formation théologique et qu'ils

(28) E. Wipszycka, *Le monachisme égyptien et les villes*, Travaux et Mémoires 12, Collège de France, Paris 1994, 1-44. Cité par D. Hombergen, op. cit., 241 cf note 499.

(29) A.M.C. Casiday, op. cit., 136-138. S.D. Driver, op. cit., 28-30.

(30) D. Hombergen, op. cit., 241.

(31) A. Grillmeier, *Jesus der Christus im Glauben der Kirche*, vol. 2/4, Freiburg 1990, 167-264. cité par T. Orlandi, op. cit., 39-120, cf 41.

(32) J.F. Dechow, *Dogma and Mysticism in Early Christianity : Epiphanius of Cyprus and the Legacy of Origen*, North American Patristic Monograph Series 13, Macon, Ga. Mercer University Press 1988, 142-182.

(33) Ibid., 183-206.

(34) Ibid., 177-181.

(35) A.M.C. Casiday, op. cit., 147-153.

étaient anti-intellectuels³⁶. Daniel Hombergen a montré pour sa part que la réaction anti-intellectualiste, que l'on prêtait aux premiers moines, fut en fait beaucoup plus tardive et qu'elle correspondrait à la seconde phase de la crise origéniste, au VI^e siècle³⁷.

Pour ce qui regarde l'interprétation des Écritures, Mark Sheridan³⁸ a pour sa part insisté sur le fait que les moines coptes et grecs étaient largement influencés par l'exégèse allégorique et les techniques herméneutiques de l'école d'Alexandrie, et que cela a duré bien après 399, c'est-à-dire après le déclenchement de la première crise origéniste³⁹. Et il a proposé une nouvelle hypothèse de travail, fondée sur l'unité fondamentale d'une tradition commune se référant à la nature même de la vie spirituelle, tradition partant de Philon et Origène, des Pères du désert et des Pères cappadociens, pour s'étendre à Évagre et Cassien⁴⁰. Cette tradition pourrait se résumer en un certain nombre de points essentiels : la possibilité d'un progrès spirituel à travers la lutte contre les passions pour parvenir à l'union à Dieu dans la contemplation, et l'interprétation spirituelle des Écritures comme véhicule de transmission de cet enseignement ascético-spirituel. Et c'est cette tradition unique et commune qui, selon Mark Sheridan, aurait été élaborée, synthétisée et affinée par Évagre et Cassien⁴¹.

3. *Questions pour notre temps*

Cette nouvelle manière de lire les sources anciennes nous interroge sur la façon dont nous concevons la vie monastique en ce début

(36) Ibid., 149, 152, 155. Il cite G. Bunge, *Évagre le Pontique et les deux Macaire*, Irenikon 56 (1983), 215-227, 323-360. J. Driscoll, *Evagrius and Paphnutius on the causes for abandonment by God*, SM 39 (1997), 259-286.

(37) D. Hombergen, op. cit., 247-252. L'opposition de l'empereur Justinien contre les écoles philosophiques et les origénistes qui menacent l'unité de la foi, pierre angulaire de l'Empire. L'exaltation des moines simples et obéissants, les intellectuels étant accusés d'obstination. D'où l'idéal de simplicité, expression de l'orthodoxie, mis en exergue dans les collections d'apophtegmes constituées à cette époque.

(38) M. Sheridan, *Il mondo spirituale e intellettuale del primo monachesimo egiziano, L'Egitto cristiano in età tardo-antica*, ed. A. Camplani, Roma 1997, 177-216. *Jacob and Israel*, *Mysterium Christi*, Roma 1995, 219-241.

(39) A.M.C. Casiday, op. cit., 153-157.

(40) D. Hombergen, op. cit., 241-242.

(41) M. Sheridan, *Il mondo spirituale e intellettuale del primo monachesimo egiziano, L'Egitto cristiano in età tardo-antica*, ed. A. Camplani, Roma 1997, 215-216. Voir également D. Hombergen, op. cit., 241, cf note 504, où l'A. cite à l'appui de cette thèse les travaux de J. Driscoll qui suggère que Poemen, sans être lui-même un exégète sophistiqué, « s'appuie fortement sur une tradition exégétique sophistiquée » qui suppose l'utilisation de l'allégorie. Cf J. Driscoll, *Exegetical Procedures in the Desert Monk Poemen, Mysterium Christi*, SA 116, Roma 1995, 155-178.

de XXI^e siècle. En effet, après Vatican II, un retour aux sources, ou plutôt à une interprétation de ces sources, a conduit nombre de nos communautés à faire un certain nombre de choix. Or on se rend compte que le monachisme primitif était certainement moins monolithique et moins unifié que nous le pensions. Que ce soit pour le lieu : la ville, la campagne et le désert ; que ce soit pour les modes de vie : communautaire ou solitaire, grandes et petites communautés ; que ce soit pour les activités économiques, sociales et intellectuelles, les anciens moines ont fait preuve d'une étonnante capacité d'adaptation au contexte de leur époque. Les études récentes nous montrent comment nos préjugés idéologiques risquent parfois de nous empêcher non seulement de comprendre le passé, d'étouffer notre présent, mais surtout de bloquer nos perspectives d'avenir.

Cette intervention n'a nullement la prétention d'ouvrir des perspectives d'avenir. Son but est essentiellement de montrer comment notre lecture de l'histoire, qu'elle concerne nos Ordres ou nos communautés, risque parfois d'empêcher un véritable renouveau de nos communautés. Je me souviens de la réflexion de la Mère Abbesse d'un monastère fondé au XIII^e siècle, à propos de la crise contemporaine. Pour m'expliquer son peu d'inquiétude, elle me racontait que sa communauté avait compté entre trois et cinquante moniales, durant ces sept siècles. Mais elle me faisait remarquer que la communauté n'avait connu que deux périodes fastes, aux XVII^e et XX^e siècles. Deux périodes étonnamment riches, mais singulièrement limitées, et donc peu représentatives de la réalité. Pour cette Abbesse, nous venions de sortir de l'une de ces périodes exceptionnelles, pensant à tort que cela avait toujours été le cas. Notre manque de perspective historique, notre manque de foi, nous empêchaient donc de comprendre ce qui était en train de se passer. Et elle ajoutait que s'il était sans doute plus difficile de vivre ces périodes de plus grande pauvreté, cela ne signifiait pas pour autant que la vie monastique avait moins de valeur. La transmission se ferait à travers cette pauvreté qui, loin d'être un obstacle, pouvait devenir une véritable grâce ! Si nous le voulions...

*Dom Guillaume Jedrzejczak, o.c.s.o.
Président de la Fondation des Monastères*

B - UNE APPLICATION ÉVOLUTIVE DE LA RÈGLE AU FIL DU TEMPS

Un de mes professeurs d'histoire des sources du droit en 1992, à la faculté de droit canonique, Jean Imbert, avait voulu me piéger ou me sonder, en me demandant de parler de la législation bénédictine, la Règle, lors d'un exposé de vingt minutes, qu'il critiquait ensuite mais de façon juste, pour voir si nous savions affronter un texte, ses sources, sa compréhension, sa réception et l'évolution de son application.

Il voulait, je crois, que je fasse comprendre à ceux, prêtres, religieux, religieuses, et surtout laïcs, qui étaient tous étudiants en même temps que moi, la différence entre un code ou une loi canonique, et un texte vénérable, à la base d'une application multiforme.

Dans le plan que je lui avais fourni, j'avais photocopié en illustration, un tableau figurant dans le *Dizionario degli istituzioni di perfezione*, montrant les sources, emprunts multiples de la Règle de saint Benoît, tableau bien plus complexe qu'un arbre généalogique, plus proche du rapiéçage de tissus d'origines diverses, finalement savamment cousus par l'auteur de la Règle. En regardant ce schéma complexe, j'avais inséré un dessin d'une bande dessinée monastique très goûtée par mon Père Abbé d'alors, figurant deux moines contemplant ce mystère en se grattant la tête d'un air interrogatif.

Cette Règle a été écrite probablement pendant toute une vie, ou du moins en plusieurs étapes ou strates au VI^e siècle, au cours d'une existence monastique en Italie du Sud ; elle est divisée en 66 chapitres structurés de façon relativement organique, auxquels s'ajoutent sept chapitres d'addenda.

L'auteur de la Règle utilise les écrits de Pacôme, Basile de Césarée, Jean Cassien, Césaire d'Arles, Augustin. On peut citer aussi Cyprien, Jérôme et Léon le Grand.

Des études paléographiques et philologiques ont pu même faire l'hypothèse que le texte traditionnellement attribué à saint Benoît dérivait en réalité de la *Regula Magistri*, d'un auteur anonyme. La *Regula Magistri*, ou Règle du Maître, avait auparavant été considérée comme une amplification prolixe de celle de saint Benoît. L'hypothèse que ce pût être l'inverse amena une controverse opposant les défenseurs de la position traditionnelle aux tenants de la nouvelle théorie. L'hypothèse que la *Regula Magistri* constitue la principale source de la Règle de saint

Benoît est désormais acceptée par la majorité des chercheurs. Dans les parties communes aux deux Règles, la *Regula Magistri* est plus fidèle aux sources utilisées, alors que celle de saint Benoît tend à plus de liberté.

Cette Règle est donnée par Benoît à sa communauté du Cassin. On connaît ses essais monastiques antérieurs : grotte de la vallée de l'Aniene près de Subiaco, communauté de Vicovaro, Subiaco de nouveau avec ses douze monastères, chacun formé de douze moines, puis refuge au Mont Cassin où avec des frères, il s'attache à convertir les habitants du lieu, où il est consulté par les évêques du voisinage et visité par Totila. Rien n'indique donc que cette Règle ait été adoptée durant la vie de son auteur, mort vers 555/560, par d'autres monastères. Dès 577, les moines du Cassin abandonnent leur monastère, emportant le texte de la Règle avec eux, en se réfugiant à Rome près du Latran.

C'est Grégoire le Grand, dans le 2^e livre des *Dialogues*, écrit vers 593, soit une trentaine d'années après la mort du premier abbé du Cassin, qui va donner un élan à la diffusion du monachisme vécu par saint Benoît et sa communauté, en mettant en relief sa vie et son rôle de législateur monastique. On sait que saint Grégoire le Grand a fondé des monastères en Sicile, à Rome sur le Celius et a envoyé des moines comme missionnaires en Angleterre, Cantorbery, Westminster, etc. Dans ces monastères, la Règle de saint Benoît était utilisée avec d'autres règles, comme source de statuts propres rédigés pour chaque communauté monastique par son propre abbé.

L'intérêt pour la Règle de saint Benoît aux VII-VIII^e siècles a coexisté avec l'application d'une Règle mixte ou multiple.

Il faut attendre Charlemagne pour constater une tentative politique d'imposer une observance unique à tous les monastères de l'empire qu'on nommera carolingien.

Son fils Louis le Pieux reprend le désir paternel d'unification du monachisme franco-germanique par l'adoption d'une règle unique. Il appela à la cour impériale l'abbé Benoît d'Aniane, lequel avait fondé un monastère où il avait introduit l'observance intégrale de la Règle de saint Benoît, et lui confia la réforme des monastères d'Aquitaine. Louis le Pieux fit rédiger les canons d'un *Capitulare Monasticum*, à faire observer dans tous les monastères, approuvé par un synode de tous les abbés de l'Empire convoqués par l'empereur en 817 à Aix-la-Chapelle.

On voit ainsi comment en imposant l'application d'une règle unique, on la complète de fait dans la pratique par une interprétation extensive de certains de ses points :

- la mission ;
- la liturgie solennelle devenue culte public, dans des monastères devenus des centres spirituels ;
- le renouveau culturel par la conservation de textes anciens, voire antiques ;
- l'éducation des jeunes gens, oblats.

La dissolution de l'empire carolingien, l'ingérence des seigneurs locaux et des évêques amenèrent à une importante évolution dans la vie interne et externe des monastères. À la fin du x^e siècle, les monastères bénédictins qui avaient subsisté étaient tombés, pour la plupart, entre les mains d'abbés laïcs qui en utilisaient les biens à leur profit exclusif. D'où la réforme effectuée à Cluny, fondé en 910 et mis directement sous la protection du Saint-Siège, ce qui l'exemptait de l'autorité épiscopale, laquelle ne pouvait plus influencer sur l'élection de l'abbé. Or la Règle de saint Benoît prévoit bien l'intervention de l'évêque dans certains cas... mais leur présence se révélant néfaste, pour Cluny et sa fédération de monastères, on les rend plus autonomes, sous la protection lointaine de Rome.

Si l'Ordre de Cluny a compté jusqu'à 1300 monastères en Europe, nombre de monastères bénédictins, la majorité certainement, conservèrent leur mode de vie, leur propre application de la Règle, et leur rapport, parfois encombrant, avec l'évêque et les seigneurs locaux.

À la Règle strictement appliquée, viennent s'ajouter des coutumes, des statuts qui fournissaient le mode d'application pratique de la règle, et qui sont en sorte les ancêtres de nos modernes constitutions et déclarations sur la règle. On est désormais face à un texte intangible, la sainte Règle, et des adaptations aux lieux et aux temps. Nous sommes toujours sous ce mode de fonctionnement.

1098, Cîteaux est fondé, dont le développement donne naissance à un Ordre autonome, concurrent de Cluny, ou plus fidèle à l'application stricte de l'esprit et de la lettre de la Règle ; au XI^e siècle aussi, en observant la Règle, on peut glisser du cénobitisme, la vie commune, vers l'institution érémitique avec saint Romuald et Camaldoli. On lit la Règle avec

un regard plus tenté par la vie de solitude personnelle. Nouvelles libertés d'adaptation avec les Ordres de Vallombreuse et de Montevergine, qui s'orientent vers une organisation plus centralisée, à l'instar de Cluny, mais avec une amplitude géographique moindre.

XIII^e et XIV^e siècles, époque de déclin a-t-on dit, en nombre et en tonus. Le pape cistercien Benoît XII avec la bulle *Summi Magistri dignatio* dite *Benedictina* de 1336, prescrit que tous les monastères bénédictins seront regroupés en provinces et que seront célébrés des chapitres triennaux et nommés des visiteurs. Les effets de cette décision papale ne furent hélas pas considérables, l'association des monastères en congrégations régionales étant relativement lâche et inefficace.

Avec le temps, des congrégations monastiques avec une relative unité juridique, se révéleront moins exposées à des ingérences extérieures, échapperont au régime de la "commende", le titre d'abbé et les revenus d'une abbaye devenant l'apanage de laïcs ou d'ecclésiastiques séculiers, de noble famille, étrangers à la communauté qu'ils étaient censés régir, mais dont ils se contentaient d'encaisser les revenus. C'est en Italie au XV^e siècle, que des monastères se regroupent, reprenant le principe du chapitre provincial demandé en 1336 par Benoît XII, et des chapitres généraux, pratique reprise des cisterciens. L'autorité dans la congrégation italienne qu'on nommera plus tard Sainte-Justine de Padoue (1419), est dévolue au chapitre général, chaque année, nommant des visiteurs chargés de veiller à la bonne observance de la Règle dans les monastères. Le phénomène de centralisation, étranger à la lettre de la Règle de saint Benoît, se répand dans toute l'Europe. Le concile de Trente confirme le mouvement en encourageant les monastères à se réunir en congrégations.

C'est ainsi que des congrégations à l'organisation très centralisée comme la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe en Lorraine, la congrégation de Saint-Maur en France, prospèrent, exemptes de la juridiction épiscopale :

- sans abbés élus, mais des prieurs choisis par le chapitre général, le supérieur général et son conseil, pour un temps limité, et non plus à vie ;
- plus de stabilité du moine dans son monastère, mais dans la province, subdivision de la congrégation, avec déplacements réguliers en fonction des besoins ;

- noviciat établi dans un ou deux monastères par province, en fonction des lieux et des personnes susceptibles de pouvoir assurer la formation initiale, les études se faisant également dans tel ou tel monastère ;
- travail glissant du travail manuel, vers la recherche historique et littéraire, et surtout à l'étude de la patristique, dans un but apologétique, notamment de lutte contre le protestantisme : on publie le résultat du travail et on diffuse, pour le bien de l'Église.

Nous sommes loin désormais de l'organisation de la vie du monastère du Cassin au VI^e siècle. On a opté pour de larges adaptations afin de faire face aux réalités ecclésiales du temps et pallier les risques induits par l'organisation de la société.

La Révolution en France et ailleurs amène la suppression de la majorité des monastères bénédictins, elle sera suivie au XIX^e siècle d'une Restauration en Autriche, en mettant l'accent sur l'activité éducative et une présence apostolique, en Angleterre, avec la création d'écoles pour l'élite catholique de Grande-Bretagne, par de nombreuses fondations en Amérique, grâce aux congrégations bavaroise et suisse, avec un rôle important d'évangélisation : on réalise en grand ce que Benoît avait fait en petit à l'égard des habitants de la région du Mont Cassin.

En France, dom Guéranger fonde la congrégation de France en 1833, avec une spiritualité essentiellement liturgique, mais aussi avec quelques œuvres : prédication de missions à Ligugé, œuvre du grand catéchisme à Marseille, petits oblats à Silos et en Espagne. Le Père Muard fonde à La Pierre-qui-vire. Les filles de ce monastère iront fonder des missions en Amérique du sud. En Allemagne, la congrégation de Beuron se crée, qui fonde elle-même en Belgique et restaure la congrégation brésilienne.

En Italie, dom Casaretto, en 1844, entend revenir à l'observance intégrale de la Règle et se trouve à l'origine de la congrégation de Subiaco, qui essaima dans le monde.

L'Afrique voit, à partir de la fin du XIX^e siècle, la fondation de nombreux monastères par la congrégation bavaroise de Sankt Ottilien, celles de l'Annonciation et de Subiaco.

Regardant l'histoire multiforme des bénédictins, nous devrions constater que nous essayons à toutes les époques de distiller ce qui paraît être l'esprit de la Règle de saint Benoît, non pas de délayer dans l'air du temps, mais d'appliquer cet esprit à ce qui peut être vécu, dans une fidélité vivante, avec un regard libre de préjugés et de craintes, ainsi que le suggère dom Guillaume.

Les monastères bénédictins ont pu consister en des communautés de douze moines près de Subiaco, de centaines à Cluny, ou en des entités de plusieurs centaines comme dans la congrégation de Saint-Maur, comme en de petits prieurés de quelques moines.

Ils ont pu naître en communautés autonomes comme pendant des siècles, ou centralisées à partir des ^{XVI}^e et ^{XVII}^e siècles, ou avec des dépendances, prieurés, procures comme pendant tout le Moyen Âge.

Ils ont pu se recruter par eux-mêmes ou par provinces.

Ils ont pu vivre en communautés exclusivement cénobitiques ou avec une insistance érémitique.

Ils ont pu subsister dans les villes, dans leurs abords, comme dans les campagnes.

Ils ont pu n'avoir aucun souci apostolique direct, autre que par la prière, ou devenir missionnaires dans des pays neufs, ou anciens à reconquérir.

Ils ont pu travailler avec leurs mains, comme avec leur tête.

Les monastères bénédictins ont pu naître puis mourir. Ils sont des organismes vivants qui devraient, en fidélité à l'esprit de la Règle, s'adapter quant à la forme, au monde dans lequel le Seigneur les fait vivre.

À nous, il est demandé d'être l'Église dans le monde de ce temps, dans une fidélité créatrice, qui est la vie même. Le pape ne cesse d'inviter à regarder les situations familiales à l'oeil nu, avec le plus sincère réalisme, ajoutant même que les familles parfaites n'existent pas. Faisons de même dans nos instituts, de telle sorte que l'Esprit nous inspire les solutions de miséricorde qui correspondent à l'Esprit de l'Évangile.

Fr. Hugues Leroy, o.s.b.

II - IN MEMORIAM

Le 23 octobre 2015, en l'abbaye Saint Guénolé de Landévennec, étaient célébrées les obsèques de Dom Louis Cochou, abbé émérite. Il était dans la 84^{ème} année de son âge et la 62^{ème} de sa profession monastique.

Le président de la Fondation et le directeur y ont représenté la Fondation des Monastères.

Nous laisserons Dom Jean-Michel Grimaud, abbé de Landévennec, retracer son parcours :

« Père Louis était originaire de Plomeur, au cœur du pays Bigouden (Finistère). Né le 5 juillet 1932, il était entré au petit séminaire de Pont-Croix avant de s'orienter à 20 ans vers la vie monastique en entrant en 1952 au monastère de Kerbénéat. Au terme de son noviciat, il faisait profession simple le 22 mai 1954 puis, après la profession solennelle, était ordonné prêtre le 27 mai 1961 à Landévennec où la communauté s'était transplantée trois ans plus tôt. En 1991, il était élu abbé du monastère, assumant cette charge jusqu'en 2007.

Très attaché à son terroir et à sa langue maternelle, le breton, qu'il maîtrisait parfaitement, Père Louis était tout aussi attaché à sa vocation monastique dont il savait vivre et exprimer les exigences. Au monastère, il aura été de longues années cellier puis prieur, avant d'assurer la responsabilité de la communauté pendant près de 17 ans. Après le service abbatial et jusqu'à ces derniers mois, il était responsable de la bibliothèque. Homme de pensée, attaché à la *lectio divina* et à la réflexion théologique, il n'a cessé de chercher le visage de son Seigneur. Il aimait le silence, il aimait aussi transmettre ses connaissances dans les homélies et retraites qu'il donnait. »

Comme vice-président de la Fondation des Monastères et responsable de la commission d'attribution des secours financiers entre 2002 et 2008, Dom Louis aura apporté à ce service sa sagesse, son expérience, son discernement, en toute discrétion. Nous écrivait en février 2011, il nous disait : « Je n'oublie pas la Fondation, ni votre travail, là-bas, même si je ne me manifeste pas beaucoup ».

Nous non plus, cher Dom Louis, nous ne vous oublierons pas. Nos prières vous accompagnent, comme elles accompagnent votre communauté.



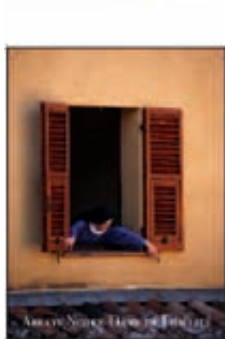
VIE RELIGIEUSE

I - UNE EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE DÉDIÉE À LA VIE CONSACRÉE

Avec le soutien de la Fondation des Monastères, le photographe Bruno Jary rend hommage au monde monastique à travers une exposition qui se tiendra **du 16 janvier au 4 février 2016** au couvent des Dominicains, 222 rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris (VIII^e).

Pour ce faire, il a sélectionné plus de soixante clichés pris dans une vingtaine de monastères et abbayes *« car c'est là qu'est l'offrande, c'est là qu'est le silence. C'est là qu'est l'abandon, tout contre la beauté. Là où se tient l'ami, auprès de l'infini... Le bonheur est dans le cloître ! »*

« Le bonheur est dans le cloître »



•
...des Siècles
de Vie
monastique
•



• 20 Abbayes & Monastères •
Pour changer de Regard et clore en Beauté
l'année de la Vie consacrée.
•



•
L'Éternité
en
Partage...
•

L'exposition, gratuite, sera ouverte de 10h à 19h. Br. Jary sera présent les samedis et dimanches.

NDLR : en 2015, Br. Jary a présenté à Sens, Auxerre et Vézelay une exposition intitulée « L'esthétique du divin » consacrée au carmel de Sens.

II – PUBLICATION DU CARTULAIRE DE SAINT-GUÉNOLÉ DE LANDÉVENNEC

Est paru en novembre 2015, aux Presses Universitaires de Rennes, dans la collection Sources Médiévales de l'Histoire de Bretagne, *le Cartulaire de Saint-Guénolé de Landévennec*. Ce livre offre la reproduction intégrale en fac-similé du manuscrit 16 de la bibliothèque municipale de Quimper connu sous le nom de « cartulaire de Landévennec ». Contrairement à son titre, il ne s'agit pas exactement d'un recueil de chartes dans la mesure où celles-ci n'en occupent que les derniers folios et sont le plus souvent réduites au format de brèves notices. La plus grande partie du document contient des pièces de nature hagiographique ou liturgique, à commencer par la version longue de la Vie de saint Guénolé, fondateur de l'abbaye de Landévennec, écrite au IX^e siècle.

Précédé d'analyses, de traductions et d'études qui font de ce document un matériau d'histoire intelligible, ce manuscrit - compilé au milieu du XI^e siècle et alourdi de gloses jusqu'au XVI^e siècle - offre à son lecteur l'essentiel des informations relatives aux origines, au premier développement, aux heurs et malheurs et à l'épanouissement d'une des plus anciennes abbayes de Bretagne armoricaine.

*Sous la direction de Stéphane Lebecq, Presses Universitaires de Rennes
2015, 456 pages, 38€*

CHRONIQUE JURIDIQUE

TRAÇABILITÉ DES DONNÉS : BONNES RAISONS À CONNAÎTRE ET BONNES PRATIQUES À METTRE EN ŒUVRE.

Depuis 2012, à la clôture de l'année fiscale, la Fondation adresse à toutes les communautés, auxquelles un don a été reversé, une **attestation** à remplir et à lui retourner.

Éditer ces attestations, les envoyer, les traiter en vue de permettre le contrôle du commissaire aux comptes de la Fondation est un lourd travail pour le service des dons. Mais la gestion de ces attestations suscite aussi de la perplexité chez les communautés qui parfois ont du mal à en saisir l'importance, pour elles-mêmes comme pour la Fondation.

Aussi nous souhaitons à la fois revenir sur les raisons qui nous conduisent à les solliciter et insister sur la nécessité de les remplir d'une manière conforme.

La Fondation des Monastères a des comptes à rendre

La Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique, bénéficie d'un régime juridique et fiscal favorable : c'est ainsi qu'elle peut recevoir toutes libéralités sans droits de mutation. Ses bienfaiteurs profitent également de ce régime, puisqu'ils peuvent bénéficier des réductions d'impôts pour les dons qu'ils lui consentent. Et in fine, la Fondation emploie les fonds reçus pour l'exercice de sa mission qui est d'aider les communautés. Cette dernière formule, générale, résume très simplement l'activité réelle de la Fondation. Ses bienfaiteurs et les communautés s'y retrouvent, nous le savons parce qu'ils nous le disent. Mais, en tant qu'organisme faisant appel à la générosité publique, la Fondation doit aussi établir chaque année un compte d'emploi des ressources et pouvoir rendre compte précisément de son activité à des organismes de contrôle.

Pourquoi un tel décriptage ?

La loi n° 91-772 du 7 août 1991 prévoit à la fois une déclaration obligatoire préalable des opérations d'appel à la générosité publique (ou appel public à la générosité) (*NBI*), et l'établissement d'un compte d'emploi des ressources collectées. Cette réglementation vise à assurer la

transparence des opérations de collecte au bénéfice des donateurs. L'idée est que ces derniers puissent ainsi vérifier que leurs dons sont utilisés conformément à leurs intentions. Le scandale de l'ARC dans les années 1990 a permis de justifier l'exigence d'un tel contrôle. Du côté des organismes, le contrôle vise à vérifier que leur activité réelle et l'utilisation de leurs fonds sont conformes à leur objet social.

Comment ce contrôle est-il opéré ?

C'est la Cour des comptes qui, en vertu du Code des juridictions financières, peut avec d'autres structures (*NB2*) exercer un contrôle sur les organismes qui font appel à la générosité publique.

L'article 5 de la loi de 1991, devenu l'article L. 111-8 du Code des juridictions financières (*NB3*) précise les divers aspects de ce contrôle de la Cour des comptes :

- le contrôle du compte d'emploi des ressources collectées vise à vérifier la conformité des dépenses engagées par les organismes bénéficiaires aux objectifs annoncés dans leur appel public à la générosité ;
- ce contrôle peut comporter des vérifications jusque chez les organismes qui reçoivent des ressources collectées en provenance de l'organisme contrôlé ;
- enfin, dès lors qu'un organisme a reçu des dons ouvrant droit à avantage fiscal pour un montant dépassant un certain seuil (fixé à 153 000 euros par le décret n° 2010-1121 du 23 septembre 2010) la Cour des comptes peut contrôler la conformité entre les objectifs dudit organisme et les dépenses financées par ces dons.

On comprend qu'il est ainsi indispensable de pouvoir « suivre » le don, de son émission par le donateur jusqu'à son utilisation finale.

Tel est l'environnement juridique et fiscal dans lequel la Fondation des Monastères travaille au profit des communautés lorsqu'elle reçoit les dons et les reverse aux communautés affectataires désignées, déduction faite de 5 % de solidarité, qui viennent abonder le fonds de secours aux communautés. C'est d'ailleurs ici l'occasion de rappeler que cette quote-part de solidarité doit toujours être mentionnée, pour la bonne information des donateurs.

À quoi servent les attestations quand il n'y a pas d'appel à la générosité ?

Même en cas de dons reçus spontanément pour les besoins d'une communauté sans autre précision, la Fondation doit pouvoir justifier à l'égard des donateurs qu'elle a, par ses reversements, aidé la communauté désignée. Elle en a les moyens par ses procédures internes. Et les attestations retournées par les communautés sont alors une manière très lisible de croiser les informations.

Néanmoins, la Fondation va prochainement indiquer aux communautés comment assurer dans leur comptabilité la traçabilité de ces dons, dont nous avons vu plus haut qu'ils peuvent également être contrôlés au sein des communautés, en tant que « dépenses de la Fondation des Monastères ».

Or, la réglementation fiscale empêche que la Fondation des Monastères finance, par le reversement de dons ayant donné lieu à reçu fiscal, certaines catégories de dépenses. C'est ainsi qu'employer des dons de la Fondation pour régler, par exemple, les frais d'une campagne d'évangélisation sur les ondes ou pour acquérir une œuvre d'art, ne serait pas acceptable, à la différence de leur emploi pour le paiement des cotisations sociales ou les dépenses liées à l'entretien du monastère. Des indications claires seront donc données aux communautés prochainement.

Et en cas d'appel à la générosité publique à l'initiative des communautés ?

Si la Fondation, répondant en cela à une sollicitation de la communauté, a traité un grand nombre de dons reçus à la suite d'une opération d'appel à la générosité déclarée comme telle, la Fondation a l'obligation de s'assurer de l'utilisation des fonds issus de la collecte dont elle est responsable au plan juridique. Mais, il faut se rappeler **qu'en cas de contrôle, c'est jusque dans l'emploi réel des fonds reversés que sera regardée la régularité de l'opération.** L'attestation sera alors, sous la responsabilité de son signataire, c'est-à-dire le supérieur de la communauté, la pièce justificative d'un emploi des fonds correspondant au motif de l'appel.

En conséquence, pour de telles opérations, **une validation préalable au lancement doit absolument avoir lieu avec** les services de la Fondation. Il faut dire et redire qu'il y a des projets des communautés parfaitement légitimes que la Fondation des Monastères ne peut appuyer par une collecte de dons donnant lieu à reçu fiscal. En effet, il faut que le motif de la collecte puisse se rattacher à l'un ou l'autre des critères de l'intérêt général reconnus par l'article 200 du Code général des impôts et à l'objet de la Fondation.

Ces quelques lignes devront faire l'objet d'autres développements. En attendant, que les communautés n'hésitent pas à consulter les services de la Fondation.

M.T.

NB1 : l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015 portant simplification du régime des associations et des fondations, publiée au JO du 24 juillet 2015, a modifié la loi n° 91-772 du 7 août 1991, et notamment introduit la notion nouvelle d'appel public à la générosité, mais ces modifications posent d'importantes questions de forme et de fond si bien qu'il est fort probable qu'elles seront à nouveau remaniées prochainement.

NB2 : elle partage cette mission avec l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) dont le contrôle est limité aux organismes faisant appel à la générosité publique intervenant dans les domaines de la sécurité et de la prévoyance sociales, de la protection sanitaire et sociale, du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, et avec l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR), dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie.

NB3 : article L. 111-8 du Code des juridictions financières :

« La Cour des comptes peut également exercer, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État, un contrôle du compte d'emploi des ressources collectées auprès du public par les organismes visés à l'article 3 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant un appel public à la générosité, afin de vérifier la conformité des dépenses engagées par ces organismes aux objectifs poursuivis par un appel public à la générosité.

Ce contrôle peut comporter des vérifications auprès d'autres organismes qui reçoivent des organismes mentionnés au premier alinéa, sous quelque forme que ce soit, des ressources collectées.

La Cour des comptes peut contrôler, dans des conditions fixées par un décret en Conseil d'État, la conformité entre les objectifs des organismes bénéficiant de dons ouvrant droit à un avantage fiscal et les dépenses financées par ces dons, lorsque le montant annuel de ceux-ci excède un seuil fixé par un décret en Conseil d'État ».

NOTES DE LECTURE

Père Jérôme. Un moine au croisement des temps

Anne BERNET

608 pages, éd. du Cerf 2015, 29 €

Sans doute fallait-il le regard circonspect de l'historienne pour aborder un sujet aussi délicat que la vie d'un homme, d'un moine, Père Jérôme de Sept-Fons, qui a vécu une période troublée de l'histoire de l'Église et du monde, et dont tous les acteurs et témoins n'ont pas encore disparu. Il est en effet toujours très difficile de prendre le recul nécessaire à la compréhension d'évènements auxquels on a soi-même été mêlé, sans se laisser piéger par la tentation d'enjoliver ou de critiquer les faits. Et sans doute est-ce le premier mérite de ce livre de confier à un regard certes bienveillant, mais avant tout extérieur, le soin de présenter cette destinée singulière.

Il serait présomptueux de vouloir résumer les presque 600 pages qui ont été nécessaires pour reconstituer, avec minutie et force détails, le parcours de Père Jérôme. Tel n'est pas le but d'une recension. Né en 1907 dans une famille originaire du canton de Fribourg, ayant perdu très tôt ses parents, Jean Kiefer, le futur Père Jérôme, entra en 1928 à l'Abbaye de Sept-Fons, avec une formation d'ingénieur agronome, sous l'abbatiate de Dom Chautard. Il y mourut en 1985, Dom Patrick lui tenant la main. Mais ce qui fait l'intérêt de ce livre, c'est la triple perspective selon laquelle il peut être lu.

En effet, grâce aux quelques dates qui viennent d'être citées, il apparaît immédiatement, comme le souligne d'ailleurs la préface du Frère M-Joaquim, que la vie de Père Jérôme correspond à la crise qui a ébranlé et continue d'ébranler encore l'Église et la vie monastique, depuis la moitié du ^{xx}e siècle. Père Jérôme est non seulement le témoin de la vocation monastique telle qu'elle était vécue et comprise avant Vatican II, mais il incarne une réponse particulière aux temps troublés qui ont suivi le Concile. Pour exprimer celle-ci en peu de mots, on pourrait reprendre l'expression du Pape Benoît XVI qui parlait d'une herméneutique de la continuité, s'opposant à l'herméneutique de la rupture. À cet égard, il est intéressant de relire les pages où Père Jérôme présente la relation à la Tradition non comme un retour aux sources antiques, en sautant par dessus les siècles, mais comme l'accueil de la lente intériorisation et transmission de ces sources au fil des siècles.

Qui dit transmission suppose l'existence de témoins. C'est le second aspect intéressant de cet ouvrage. En effet, la vie monastique, qui est une vie, suppose toujours d'une part un engendrement et donc une paternité, et d'autre part une nouvelle naissance et donc une filiation. Cette idée d'une transmission d'homme à homme, à travers la relation d'un disciple à son maître, constitue en fait la trame du récit. Père Jérôme a transmis ce qu'il a reçu. Cet héritage, transmis depuis la nuit des temps, et enrichi à chaque génération, il l'a à son tour élaboré et exprimé avec ses propres mots, avec sa propre vie. Cette relation de maître à disciple est sans doute une relation humaine, faite de sympathie et d'affection, et tant mieux ! Mais elle est d'abord et avant tout une relation de paternité spirituelle, avec ses exigences, ses renoncements, ses joies et ses souffrances. Ce mode de transmission peut certes susciter l'envie et l'admiration, ou la suspicion et la méfiance. Cela est inévitable à une époque où le rejet du père et la prétention à s'inventer soi-même à partir de rien sont devenus des slogans fort répandus. Qu'importe. Malgré le meurtre du père, notre civilisation connaît quelques sanctuaires où la vie peut encore se transmettre et se recevoir.

La vie, la vie spirituelle, cette vie de la grâce qui frémit au cœur de l'homme, tel est bien le grand sujet de ce livre. En fait, Père Jérôme ne fait que redire ce que des siècles de Tradition monastique n'ont cessé de répéter : l'amour (ou la charité, selon le mot que préfère employer Père Jérôme) de Dieu comme premier commandement, et celui du prochain, comme corollaire. De là cette priorité de l'intimité avec Dieu qui est la première mission du moine, et la suppléance pour tous ces inconnus que Dieu relie secrètement à celui qui prie, à travers la communion des saints. Tous les éléments de la vie monastique, la célébration de l'eucharistie, l'office divin, la lectio divina, l'oraison, le travail, la réflexion intellectuelle trouvent ainsi toute leur place et leur signification.

En cette aube du XXI^e siècle, ce livre d'une historienne est sans doute, il faut l'espérer, le premier d'une série d'ouvrages qui nous permettront de considérer tous ces grands témoins du siècle précédent, qui ont joué un rôle si important dans la transmission de la vie monastique. Chacun à leur manière, ces femmes et ces hommes de Dieu ont marqué, parfois de façon très discrète, la vie et l'avenir de leurs communautés. Cet effort de compréhension éclairera non seulement l'histoire récente de la vie monastique, mais donnera également des clés d'interprétation de la situation actuelle de nombre de nos communautés. En effet, seul celui qui s'est réconcilié avec son propre passé peut enfin voir s'ouvrir devant lui un avenir.

Fr. Guillaume Jedrzejczak

Église et État. La grande histoire de la laïcité

JEAN ÉTÈVENAUX

307 pages, Saint-Léger Productions 2012,
collection à temps et contretemps, in-8°, 22 €

Depuis la séparation des Églises et de l'État en 1905, la laïcité est devenue une référence dans notre pays, mais cette notion, dont la mise en œuvre a été tantôt tourmentée, tantôt harmonieuse et apaisée, a sensiblement évolué au fil du temps. Elle revient au premier plan aujourd'hui dans la mesure notamment où une quatrième composante du paysage religieux, l'islam, est venue s'ajouter aux trois cultes reconnus par Napoléon I^{er} au début du XIX^e siècle : catholicisme, protestantisme et judaïsme. Jean Étèvenaux, dans un livre à la fois savant et accessible à tous, synthétique et riche de détails, fondé sur une bibliographie considérable, retrace la longue histoire du processus qui a conduit à la situation actuelle. Partant de la parole de Jésus rapportée par l'évangile de saint Matthieu, « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu », il montre comment ce précepte a été appliqué au cours des deux premiers millénaires, en privilégiant le régime français tel qu'il a été défini au lendemain de la Révolution de 1789, qui a mis fin au statut de l'Église catholique comme religion d'État. Il évoque les persécutions dont les chrétiens ont de tout temps été victimes, depuis les empereurs romains des trois premiers siècles jusqu'aux États totalitaires du XX^e siècle, période particulièrement tragique à cet égard. Dans le cadre français contemporain, qui occupe plus de la moitié de l'ouvrage, il analyse les relations entre la religion et la puissance publique, marquées par le poids de la tradition gallicane de l'Ancien Régime (qui revendiquait une large autonomie vis-à-vis de Rome) et l'héritage de l'anticléricalisme du XIX^e siècle. Dans sa préface, le cardinal Philippe Barbarin souligne que la « laïcité à la française » est plutôt une exception, car dans bien des pays la pleine participation des croyants et des institutions religieuses à la réflexion sur le bien commun est perçue comme évidente et essentielle.

Cette vue d'ensemble permet de comprendre pourquoi et comment l'Église, après avoir été une structure de pouvoir, a dû renoncer presque partout à cette position privilégiée. Les sphères temporelle et spirituelle sont désormais bien distinctes.

Bernard Barbiche

Faire halte dans un monastère. Boire à la source

Jean-Pierre LONGEAT

78 pages, éd. Médiaspaul 2015, 9,50 €

L'hospitalité monastique est une réalité connue chez les chrétiens et même au-delà, parce qu'elle est une tradition bien ancrée dans le monde contemplatif et que de nombreuses communautés s'efforcent de la valoriser comme un élément important de leur vocation. Il n'est pas sûr en revanche que tous en saisissent la vraie dimension et comprennent profondément tous les fruits qu'on peut en retirer. Le livre de Jean-Pierre Longeat, ancien abbé de Ligugé et président de la CORREF et de l'AIM, bien connu pour ses responsabilités au service des communautés monastiques, est là pour faire découvrir tous les aspects de cet accueil à ceux qui, le temps d'un séjour, veulent oublier leurs soucis, saisir dans le silence le sens de leur vie et élargir leur espace intérieur. L'auteur nous y invite d'une manière directe : « Déposez votre fardeau, prenez le temps d'une véritable halte ».

Pour lui, les monastères sont des oasis dans le désert du monde qui, par leur accueil, « ouvrent leur porte à quiconque souhaite recevoir un peu de nourriture fraternelle, d'amitié, de réconfort, de guérison dans une grande ouverture d'esprit et de cœur ». Cet accueil est fait d'abord de réalités matérielles - l'entrée du monastère, la porterie, les bâtiments, l'église, le cloître, le jardin, les espaces de partage et de dialogue - que l'hôte va découvrir comme une réponse donnée par la communauté à l'interrogation de l'Évangile : Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu ? Tu avais donc faim et nous t'avons nourri ? Tu avais soif et nous t'avons donné à boire ? Tu étais un étranger et nous t'avons visité ? Alors le temps passé au monastère pourra porter du fruit. Le fruit de l'attention à la présence essentielle de Dieu et d'une disponibilité nouvelle à se laisser toucher par cette invitation à l'amour que Don Longeat décrit comme une caractéristique essentielle de la vie monastique avec ces belles paroles : « Toute chose doit devenir prétexte à aimer : l'attention par un simple geste ou un sourire pendant le temps du repas, l'émerveillement devant la beauté d'un bouquet de fleurs, un moment de méditation et de contemplation, une lecture, la liturgie, le silence, la nature ».

Cette découverte du sens profond de l'existence et des choix qu'il amène à faire sera grandement favorisée par le silence défini à la suite de saint Benoît non comme une absence mais comme une économie de la parole, la familiarité avec une liturgie qui épouse les rythmes

de la nature, les différentes formes de lecture, de méditation, de prière et de relations communautaires. Dès lors, à travers le partage de la vie des moines et moniales, le visiteur fait, ainsi que l'écrit notre auteur, « l'expérience de cette attention silencieuse et priante (qui) ouvre les possibles à l'infini, par l'inspiration du Souffle divin, générateur de vie nouvelle ».

On l'aura compris, cet opuscule est un guide spirituel illustré qui sera très utile à tous ceux qui veulent, dans les trésors de la vie monastique, découvrir de nouveaux motifs de vivre, d'aimer et d'espérer mais aussi aux communautés elles-mêmes désireuses de parfaire leur hospitalité à la lumière de l'Évangile.

Pierre Avignon

La règle de saint Benoît

Marie Pascal DICKSON, trad.

206 pages, éd. Parole et Silence 2014, 12 €

« (...) La Règle est tout animée du mouvement même de la vie. C'est cette souplesse interne qui lui a permis de s'adapter aux contextes les plus divers. Sa lettre nous ouvre à plus qu'elle-même, au jaillissement de l'Esprit à travers une expérience de vie toute quotidienne. C'est en cela qu'elle n'est qu'un commencement. Une constante s'en dégage qui décèle l'attitude profonde du moine dans l'unité de ses rapports avec Dieu, avec son abbé et avec ses frères. (...) »

(communiqué de presse)

Kim En Joong, selon les Écritures

Denis COUTAGNE

190 pages, éd. DDB 2015, 30 €

« Entre calligraphie extrême-orientale et abstraction picturale occidentale, l'œuvre de Kim En Joong - artiste coréen et prêtre dominicain nourri de spiritualité bouddhiste - déploie une liberté d'expression inattendue : la couleur (répandue comme une lumière) autant que le trait (souvent nerveux, voire violent) donnent lieu à des formes « invues » (comme on dit de sonorités qu'elles sont « inouïes »), d'une vitalité insoupçonnée. L'artiste peut alors exprimer la Grâce qu'un Dieu diffuse par sa Parole devenue Écriture, autant que par une calligraphie devenant abstraction. Il n'est pas d'histoire à raconter, de personnages à mettre en scène, seul un Mystère à exprimer par le vitrail, la peinture, la céramique. »

(communiqué de presse)

Le shabbat et la Terre. Étude de Lévitique 25 et 26

Sylvaine LACOUT

216 pages, éd. des Béatitudes 2015, 17 €

« Dès le commencement, Dieu a chargé l'homme de prendre soin de la création, de la « cultiver et de la garder » selon le rythme et la logique de cette dernière, ainsi *shabbat*, année shabbatique et jubilé en sont comme les régulateurs. La loi shabbatique est donnée à Israël pour assurer l'équilibre et l'équité dans ses relations avec son Dieu, avec la Terre, avec ses semblables.

En ces temps où notre « sœur la Terre » connaît une importante crise écologique et sociale, la Bible nous offre avec le shabbat un lieu théologique fort rappelant à tout homme l'urgence d'une véritable conversion écologique pour sauver « notre maison commune » des dangers qui la guettent comme le souligne le pape François dans l'encyclique *Laudato Si.* »

(communiqué de presse)

Ce que dit la Bible sur ... le Chant

François LESTANG

éd. Nouvelle Cité 2015, 13 €

« Chantez au Seigneur un chant nouveau car il a fait des merveilles ! Comment répondre à ces merveilles ? Par la louange et par le chant ! L'auteur, bibliste et mélomane averti, nous convie à (...) accueillir le souffle de l'Esprit qui chante au cœur de la Bible. »

(communiqué de presse)

- *Célébration du Quotidien*

Colette NYS-MAZURE, 170 pages, éd. DDB Poche 2015, 7,90 €

- *Comprendre René Girard*

Gérard DONNADIEU, audiolivre, Saint-Léger productions 2015, 20 €

- *À l'écoute de la Bible 3. Année C. Homélie pour les dimanches et fêtes.*

Michel VIOT, 390 pages, éd. Artège 2015, 26 €

- *Le ministère de Paul. Parole, prière, charité*

Benoît STANDAERT, 232 pages, éd. Médiaspaul 2016, 19 €

ANNONCES

1 À donner un grand autel et quatre plus petits, de marbre blanc, à démonter soigneusement dans un monastère insulaire.

S'adresser à la Fondation.

2 Communauté d'une vingtaine de sœurs cloîtrées cherche à acheter, en vue d'un transfert dans toute région, un couvent avec chapelle. Surface des bâtiments : 1000 m² minimum ; jardin potager entièrement clos : un hectare minimum ; facilité d'accès pour des sœurs nécessitant éventuellement un suivi médical.

S'adresser à la Fondation qui transmettra.

3 Ouverture mi-novembre 2015 de la nouvelle boutique d'artisanat monastique gérée par l'ATC/SATC à Nantes, au 16 rue de Budapest, en remplacement de la « Bergerie ».

Tél./ Fax : 02 40 29 02 09

*Ouverture du mardi au samedi
de 10 à 12h30 et de 14h à 18h30*

4 La congrégation Saint-Thomas de Villeneuve donne mobilier liturgique en granit rose à prendre à St Germain en Laye (78).

Dimensions :

- Autel : H 125 cm x L 150 cm x l 100 cm

- Ambon : H 125 cm x L 95 cm x l 52 cm

Participation aux frais de transport.

Contact : responsable des Services Généraux

Tél. : 01 39 10 34 01



Abonnez-vous,

Abonnez vos amis à la revue trimestrielle
« **Les Amis des Monastères** »

Tarifs 2016

Ordinaire : **20 €**
Soutien : **30 €**
Le numéro : **5 €**

Avez-vous pensé à régler votre
abonnement 2016 ?
Le secrétariat vous remercie
d'avance.

- Je désire un numéro spécimen gratuit,
- Je souhaite m'abonner ou me réabonner à la revue « Les Amis des Monastères »,
- Je choisis la formule ordinaire comprenant 4 numéros pour 20 €,
- Je choisis la formule de soutien comprenant 4 numéros pour 30 €,
- Je demande l'abonnement gratuit
(offre réservée aux communautés religieuses en difficulté).

Communauté religieuse

.

Nom Prénom

Adresse

.

Code postal Ville

Adresse courriel :

Téléphone :

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « La Fondation des Monastères » et renvoyez le tout sous enveloppe affranchie à :

La Fondation des Monastères
14 rue Brunel
75017 PARIS

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.
Pour ce faire écrivez à la Fondation des Monastères.



La Fondation des Monastères

reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)



SON BUT

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

SES MOYENS D'ACTION

- Recueillir pour les communautés tous dons, en argent ou en nature, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

SA REVUE

Publication trimestrielle présentant :

- un éditorial de spiritualité ;
- des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
- des chroniques fiscales et juridiques ;
- des annonces, recensions, échos.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

« **Fondation des Monastères** »

14 rue Brunel

75017 Paris

Tél. 01 45 31 02 02

Fax 01 45 31 02 10

**E-mail: fdm@fondationdesmonasteres.org
www.fondationdesmonasteres.org**

